

● ALI BENFLIS À PROPOS DE LA CORRUPTION :

«Ce sont des procès bâclés»

● L'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis, qualifie les procès, actuellement en cours et traitant des scandales de corruption qui ébranlent l'activité nationale ces dernières années, de «bâclés».

PAGE 3



CONTRIBUTION

● COMMÉMORATION DU 70^e ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Le devoir de vérité et de mémoire

Par Nouredine Amrani (P. 6 et 7)



Le Bonjour du «Soir»

Sur ta tombe, je le jure !

Au nom de la solide fraternité qui nous liait, de ce long compagnonnage de lutttes et d'espoir, entamé un soir d'été de l'année 1970 quand il me sollicita pour l'accompagner sur le tournage de *Patrouille à l'Est*, dans les environs de Guelma, je vais m'atteler à réaliser quatre vœux de Amar Laskri :

1- Continuer à nous battre pour la réouverture des salles de cinéma, pour la construction de nouveaux complexes multisalles, inciter les autorités à relancer la production, rouvrir les plateformes de production fermées, lancer la réalisation de studios dans la région de Biskra.

2- Organiser un colloque pour faire connaître les grandes personnalités de la Numidie berbère, à commencer par celui qui sera dédié à Apulée les 29, 30 mai et 1^{er}

juin prochains à Souk-Ahras, sous l'égide du HCA.

3- Honorer la mémoire de Si Abdallah Belhouchet en lui consacrant une journée-hommage à M'daourouch. Cette idée lui tenait particulièrement à cœur.

4- En partant de la scène poignante que nous avons vécue ensemble à Toche, écrire un scénario sur la disparition tragique des harraga dans les eaux du Cap de Garde et le soumettre à ton ami fidèle — et le nôtre —, Ghouti Bendedouche, cet autre grand réalisateur de l'âge d'or du cinéma algérien.

Voilà, Amar, tes quatre vœux que j'essayerai de concrétiser, avec l'aide de tous tes amis. J'en fais la promesse sur ta tombe.

farahmadaure@gmail.com

● Un autre terroriste éliminé à Aïn Defla

Un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Aïn Defla, 1^{re} Région militaire, a abattu un terroriste, hier, au niveau de la localité de Sidi Khelifa, et a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et trois chargeurs de munitions. Cette opération vient suite à celle déclenchée samedi

dernier par les éléments de l'ANP, et qui a permis d'éliminer un terroriste et de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et deux chargeurs de munitions. Au niveau de la 6^e Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji-Mokhtar a mis en échec, samedi dernier, une

tentative d'introduction d'une quantité d'armements et de munitions près de la localité frontalière de Tinzaouatine. Cette opération a permis la récupération de six pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, onze grenades offensives et défensives et 1 872 balles pour divers armements.

R. N.

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



● IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À BLIDA

Le procès de Moumen Khalifa seulement ?

● Acte II du procès Khalifa Bank. Tous les regards seront tournés ce matin vers le tribunal criminel près la cour de Blida. Le procès est très attendu et pour cause : il se tient en présence du principal accusé, Moumen Khalifa, condamné par contumace à la perpétuité en 2007. Depuis l'étranger, il n'avait pas hésité à mettre en cause de hauts responsables. Le procès risque d'être cependant celui de Moumen Khalifa seulement tant il est peu probable que dans sa chute, il entraîne ces mêmes hauts responsables qu'il avait lourdement chargés.

PAGE 3



Photos : DR

Axe central

Un épisode de plus dans le feuilleton. Louisa Hanoune se dit prête à aller en justice pour avoir raison des moulins à vent cachés derrière les ministères et même les ministres.

C e t t e donquichottesque contre la corruption aurait de la gueule si elle s'attaquait aux racines du mal.

On sait bien par où passe l'axe central de la corruption, mais là, pas touche, ça brûle. Prenons les lampistes, c'est plus commode.

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

Du pétrole près de M'sila ?

L'Alnaft (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures) va procéder à la réalisation d'une étude intégrée portant sur l'évaluation du potentiel des ressources en hydrocarbures dans le bassin du Hodna, domaine telien Nord.



«Hanin préféré à Laskri»

C'est un lecteur du *Soir d'Algérie* qui n'a pu retenir sa colère et qui s'est adressé à la rédaction. «Le jour où l'Algérie enregistrerait le décès du réalisateur Laskri, homme de culture et moudjahid, la Télévision nationale, en l'occurrence Canal Algérie, diffusait un documentaire sur Roger Hanin.



Mon propos n'est pas une forme d'opposition à l'hommage à l'acteur français né en Algérie, mais le choix du jour où on ignore l'un pour honorer l'autre.»

Règle protocolaire bafouée

Lors de la cérémonie d'ouverture de la Coupe d'Algérie de football, le public du stade Tchaker de Blida et les téléspectateurs ont été surpris de voir le président du RC Arbaâ, M. Amani, faire la présentation des joueurs du club au Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

En effet, il est de tradition de voir le capitaine d'équipe se soumettre à cette règle protocolaire.



Un jour, un sondage



Pensez-vous que nous avons assisté à une belle finale de Coupe d'Algérie entre le MO Béjaïa et le RC Arbaâ ?

NON NON Sans opinion

Pensez-vous que le procès Khalifa qui s'ouvre demain apportera de nouvelles révélations ?

Résultat sondage

Oui :	Non :	Sans opinions :
16,4 %	80,22 %	3,39 %

vit'amine !

aminelabter@hotmail.com

CONSOMMONS ALGÉRIEN !



IL S'OUVRE CE MATIN À BLIDA

Le procès de Moumen Khalifa, seulement ?

Acte II du procès Khalifa Bank. Tous les regards seront tournés ce matin vers le tribunal criminel près la cour de Blida. Le procès est très attendu et pour cause : il se tient en présence du principal accusé, Moumen Khalifa, condamné par contumace à la perpétuité en 2007. Depuis l'étranger, il n'avait pas hésité à mettre en cause de hauts responsables. Le procès risque d'être cependant celui de Moumène Khalifa seulement tant il est peu probable que dans sa chute, il entraîne ces mêmes hauts responsables qu'il avait lourdement chargés.

Nawal Imés - Alger (Le Soir) - L'affaire Khalifa est de nouveau devant les tribunaux. La présence de Moumène Khalifa, en cavale jusqu'à 2003, laisse espérer que toute la lumière soit faite sur la plus grande banqueroute qu'ait connue l'Algérie.

Pour qu'éclate une partie de la vérité, il faudrait que le principal accusé se décide à lever le voile sur des complicités au plus haut niveau.

Lors du procès en 2007, plusieurs ministres avaient défilé mais en qualité de témoins. Ils étaient pourtant lourdement mis en cause par plusieurs accusés. Il leur a été reproché d'avoir ordonné le placement de l'argent d'organismes publics dans les

caisses de la banque Khalifa. Tour à tour, Soltani, Medelci avaient été appelés à la barre alors que d'autres ministres, pourtant cités, n'avaient pas été convoqués à la barre.

L'opinion nationale aura retenu la déposition de Medelci, ministre des Finances à l'époque des faits. Il n'avait pas hésité à dire qu'il avait «manqué d'intelligence» en ne prenant pas au sérieux une note que lui avait adressée la Banque d'Algérie attirant l'attention du ministère des Finances au sujet des pratiques douteuses de Khalifa Bank.

Le principal accusé en dira-t-il plus sur l'implication des ministres ? Leur silence était-il complice ? En



Abdelmoumen Khalifa.

2007, l'opinion nationale avait été laissée sur sa faim. Beaucoup de questions étaient restées en suspens et à l'unanimité, les analystes

avaient conclu que le procès aura au final servi à ne condamner que des boucs émissaires en épargnant les véritables personnes impli-

quées dans cette affaire rejuguée une seconde fois.

Les accusés dont Khalifa sont jugés pour les chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs», «vol qualifié», «escroquerie», «abus de confiance» et «falsification de documents officiels».

Pas moins de 133 autres personnes, entre victimes et partie civile, seront dès ce matin convoquées à Blida sans compter les 385 témoins. Détenue à la prison d'El Harrach, depuis son extradition, Moumène Khalifa a été transféré jeudi dernier à la prison de Blida en prévision de son procès. Son extradition avait donné lieu à une polémique sans fin.

L'ancien homme d'affaires algérien avait épuisé ses recours au Royaume-Uni. Rafik Khalifa s'était vu refuser la possibilité d'interjeter appel devant la Cour suprême le 3 décembre 2013 avant d'être renvoyé en Algérie au terme d'une cavale de plusieurs années.

Le principal accusé dans cette affaire devra s'expliquer devant la justice sur l'incroyable ascension de son groupe puis de sa descente aux enfers.

N. I.

ALI BENFLIS ET LA CORRUPTION :

«Ce sont des procès bâclés»

L'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis, qualifie les procès actuellement en cours et traitant des scandales de corruption qui ébranlent l'activité nationale ces dernières années, de «bâclés».

M. Kebci - Alger (Le Soir) - En ce sens, expliquait-il, hier à l'occasion d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs du Congrès constitutif de son parti de l'avant-garde des libertés, que ces procès «se suivent et se ressemblent». Plus que cela, ils ont, selon lui, «tous, trois dénominateurs communs : ce sont toujours les subalternes qui sont sacrifiés et envoyés en prison, l'impunité pour les intouchables de haut-lieu et enfin, le fonds des choses auquel on ne daigne pas aller».

Pour le double candidat aux élections présidentielles d'avril 2004 et 2014, «tant que la justice n'est pas indépendante, il faut s'attendre à tout», réitérant son mot d'ordre, du reste prôné par un pan important de l'opposition, portant une transition démocratique. Seule issue, affirme-t-il, à même de venir à bout de la crise du régime qui est en crise de légitimité». Et de décliner cette feuille de route devant commencer par des élections présidentielles, législatives puis locales sous la supervision d'une instance indépendante. Ce qui permettra l'éclosion des gens qui auront à mener cette transition et enfin, une nouvelle Constitution qui aura à déterminer la nature du régime à adopter par le peuple.

Le Congrès constitutif les 13 et 14 juin

Cela dit, Benflis a annoncé que le Congrès constitutif de son parti, Talaiou el Houriyet, se tiendra les 13 et 14 juin prochains. Un congrès national qui sera précédé, même si la loi sur les partis ne le dicte pas, de cinq congrès régionaux (ouest, est, sud-ouest, sud-est et centre du pays) qui s'étaleront du 16 au 30 mai courant. Toutes les formalités administratives y afférentes ont été déjà effectuées. Seules les autorisations de l'administration sont attendues.

L'instance nationale de préparation de ce Congrès a eu à faire, avant-hier samedi, le point sur la préparation politique et celle relative à l'organisation de ce rendez-vous organique.

C'est ainsi que l'aspect politique du congrès a été finalisé : les avant-projets du programme du Parti, de ses statuts, et de son règlement intérieur qui constituent les textes fondamentaux du Parti ont été élaborés dans l'attente de leur examen lors des congrès régionaux, avant leur approbation définitive par le Congrès constitutif.

Cela dit, et au sujet d'une supposée déferlante sur son parti en constitution de cadres et de militants d'autres partis, notamment ceux catalogués du cercle présidentiel, Benflis démentira le fait. «La transhumance politique est interdite par la loi sur les partis», dit-il avant de lâcher que l'Avant-garde des libertés est «un parti de gens de conviction».

M. K.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

L'avocat de Khelladi revendique un complément d'enquête

Magistrale était la plaidoirie de Mahmoud Abassi, l'avocat de Mohamed Khelladi, un des principaux mis en cause dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest et contre lequel, le procureur général avait requis vingt années de prison ferme. Durant plus de deux heures, l'avocat en question a battu en brèche toutes les accusations retenues contre son client. Mieux, il a demandé à l'accusation d'ouvrir une enquête complémentaire sur cette affaire.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Connu pour ses réquisitions à l'époque où il était représentant du ministère public, M. Abassi Mahmoud, qui a embrassé une carrière d'avocat depuis une dizaine d'années, a fait état hier de ses qualités d'avocat digne de ce nom. Et pourtant, ce dimanche, la partie n'était pas facile pour celui qui devait assurer la défense de l'ex-directeur des nouveaux projets (DNP) au niveau de l'Agence nationale des autoroutes (ANA).

Pas facile, dans la mesure où l'avocat devrait à la fois battre en brèche les chefs d'inculpation de l'accusation mais aussi ceux de ses confrères qui «n'ont pas hésité un moment pour enfoncer mon client, en le présentant comme le véritable et principal coupable dans cette affaire».

En effet, avant son intervention, le dernier avocat du collectif assurant la défense de Medjdoub Chani a lourdement chargé Mohamed Khelladi. Mieux encore, M^e Amine Sidhoum a qualifié l'ex-patron de la DNP «d'agent servant des cercles occultes», tout en lui attribuant le sobriquet «d'agent 007».

Des propos qui n'ont pas laissé indifférent l'avocat de Khelladi, exprimant son regret, «qu'un des confrères qui prétendent défendre les droits de l'Homme porte des accusations très graves à l'encontre d'une personne qui est déjà arbitrairement poursuivie par le parquet général». «Où se trouve la déontologie et le respect fondamentaux des textes régissant la défense des droits de l'Homme», s'est interrogé l'avocat.

La plaidoirie entamée par M^e Abassi en début d'après-midi a tenu en haleine toute l'assistance. Dans la grande salle d'audience, c'est un silence religieux qui a marqué l'intervention de l'avocat.

«On veut clore à tout prix ce dossier»

Avant d'entamer sa plaidoirie, M^e Abassi a tenu à rendre hommage à la

presse qui a fêté ce 3 mai sa Journée internationale. «C'est un honneur et avec beaucoup de respect que je rends hommage à notre presse et aux journalistes ici présents en cette occasion de la Journée internationale de la presse pour le travail accompli à l'occasion de ce procès», a-t-il déclaré.

Un hommage, faut-il le rappeler, que le magistrat Tayeb Hellali n'a cessé de rendre aux journalistes présents au procès pour «le travail professionnel qu'ils accomplissent en rendant compte des audiences du procès». La défense de Mohamed Khelladi est passée à la vitesse supérieure, lorsqu'elle interpelle à la fois le président du tribunal criminel et le procureur général pour «l'ouverture d'une infirmation judiciaire ou faire un complément d'enquête sur cette affaire sur la base de ce qui a été révélé lors des débats et des propos tenus par les mis en cause dont Mohamed Khelladi». «On a cité des ministres, des ambassadeurs et d'autres personnes, mais à aucun moment on a décidé d'ouvrir une information judiciaire pour connaître le fond du problème et mettre à nu les dessous de cette affaire. Oui on n'a pas voulu, car on veut à tout prix clôturer ce dossier et condamner Khelladi en le présentant comme le bouc émissaire de cette affaire. Non Mohamed Khelladi n'est nullement responsable de cette affaire et n'a rien à voir dans cette affaire. On l'a mis sous mandat de dépôt pour qu'on ne puisse faire toute la lumière sur cette affaire», a indiqué à haute voix M^e Abassi sous le regard attentif du président du tribunal criminel et des membres du jury.

«On se plaindra auprès du président de la République»

Poursuivant son offensive, M^e Abassi passe à une autre étape. Cette dernière est considérée, selon lui, de très «importante», puisqu'elle concerne l'ex-ministre

des Travaux publics. Ainsi, il commente les réponses d'Amar Ghoul suite aux questions qui lui ont été posées par le juge instructeur. «C'est grave ce qui s'est passé. Un ministre de la République ne signe pas sa déposition ou encore il ne porte aucune autre précision lorsque le juge lui demande dans la question 17 si vous avez d'autres éclaircissements à faire sur cette affaire.» Et de s'interroger «A quoi obéit cette démarche ? De quoi a-t-on peur ? Que veut-on cacher ? On ne va pas se taire. Nous allons saisir le premier magistrat du pays et nous plaignre auprès de lui et nous lui dirons que l'enquête que vous avez demandée sur cette affaire a été étouffée». Il s'adresse à Khelladi et lance en sa direction : «Tu n'es pas un traître. Bien au contraire, tu as défendu ton pays comme tu l'avais fait durant toute ta carrière.»

Il s'adresse de nouveau au président du tribunal criminel et déclare : «Il sera vraiment honteux et scandaleux que Khelladi soit condamné pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteur, de détournement de biens publics ou encore de trafic d'influence». Il conclut sa plaidoirie en demandant la relaxe. Avant la plaidoirie de M^e Abassi, l'avocat de Chani Medjdoub, en l'occurrence M^e Sidhoum Amine, a indiqué que Chani a été arrêté sur la base d'un scénario préfabriqué par la police judiciaire (du DRS, Ndlr) (...).

Le tribunal criminel repose sur l'intime conviction, certes, mais pas sur un scénario préfabriqué dans les laboratoires des services spéciaux», a-t-il lâché. Et de poursuivre : «Si j'étais à la place de l'accusation, j'ouvrirai une enquête et si ce n'est pas vrai, je poursuivrai les dénonciateurs», tout en rappelant son statut de directeur de la police judiciaire, en l'invitant de visiter les locaux de la DRS. «S'il pouvait le faire, il sortirait juste après pour aller dire au juge d'instruction que c'est lui qui a tué Boudiaf».

Enfin, il conclut son intervention en tentant d'enfoncer l'accusé Khelladi qui avait pointé du doigt son client Chani. «Le juge d'instruction aurait pu demander une expertise psychiatrique approfondie de cette personne !», indique-t-il en parlant des incohérences et des contradictions dans ses déclarations.

A. B.

PLAN QUINQUENNAL (2010-2014) DU RENOUVEAU AGRICOLE

Le ministre Nouri satisfait des résultats enregistrés

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a organisé, hier, une rencontre d'évaluation des différents programmes du renouveau agricole. Un rendez-vous qui coïncide avec le lancement du nouveau quinquennat mais aussi pour donner quelques orientations.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - La production agricole nationale a connu, ces dernières années, une évolution significative dans l'ensemble des filières agricoles et a permis d'approvisionner le marché local et de le couvrir à hauteur de 72% des besoins alimentaires du pays.

C'est le constat fait hier par le ministère de l'Agriculture. D'ailleurs, le département de Abdelwahab Nouri soutient que «cette évolution s'est traduite par un taux de croissance agricole de plus de 11% durant le quinquennat qui vient de s'achever, alors que l'objectif tracé est de 8,33%, et par une valeur de la production agricole de plus de 2 761 milliards DA uniquement pour l'année 2014, soit l'équivalent de 35 milliards de dollars, et une progression de 7,4% du nombre d'emplois existants». «Durant la même période, les programmes du renouveau rural ont permis la réalisation de près de 12 148 PPDR



Objectif du ministère de Nouri, répondre suffisamment à la demande.

qui ont touché 903 communes, 4 221 localités, 1 114 420 ménages ruraux et 6 687 500 populations», selon le ministère de l'Agriculture qui ajoute que jusqu'au 3 mars dernier, 12 073 projets approuvés soit respectivement près de 99% de l'objectif tracé et le lancement de 10 842 projets soit 89%

du portefeuille approuvé. Si ces indicateurs témoignent à eux seuls de l'importance des efforts consentis par les pouvoirs publics pour le développement de ce secteur, l'accent a été toutefois mis sur le nécessaire accroissement de la production et celui de l'offre des produits agricoles de large

consommation qui ont constitué autant d'objectifs à l'organisation et l'encadrement des filières agricoles.

«Aujourd'hui, notre objectif au ministère de l'Agriculture et du Développement rural est de développer notre production de sorte à répondre suffisamment à la demande», a indiqué d'emblée le ministre Nouri. Et d'ajouter que «l'Algérie a vraiment besoin d'encourager les investissements dans le secteur agricole, un secteur qui pourrait se substituer aux hydrocarbures».

Présent à cette rencontre, le secrétaire général de l'UGTA a mis l'accent, dans son intervention, sur la nécessité de développer plusieurs filières agricoles. «L'avenir de notre économie est fondamentalement lié au développement de la production nationale agricole. La réduction des importations et la consommation du produit national sont une démarche collective qui nécessite l'implication de tout le monde», a indiqué Abdelmadjid Sidi-Saïd. Et d'ajouter que «gagner la bataille du développement de la production nationale, c'est s'éloigner des affres des importations qui ont porté préjudice au Trésor public et au produit national».

Le patron de la Centrale syndicale a également fait savoir que le développement de la production nationale permettra la création de 500 000 postes d'emploi.

S. B.

4G LTE

La deuxième phase de commercialisation lancée au cours de ce mois

Algérie Télécom va lancer la deuxième phase de commercialisation de l'offre du réseau sans fil 4G LTE au cours de ce mois de mai.

Algérie Télécom a introduit en mars 2014 sa nouvelle offre commerciale 4G LTE permettant un accès internet haut débit au profit des zones non couvertes par le réseau téléphonique fixe. Cette première phase de commercialisation a attiré 130 000 clients. La deuxième phase de commercialisation du réseau 4G va être lancée au cours de ce mois de mai et compte donner l'accès à internet à environ 400 000 nouveaux clients d'ici la fin de l'année, c'est ce qu'ont indiqué hier, les responsables de cette entreprise.

Algérie Télécom compte également introduire, à partir du deuxième semestre en cours les appels voix dans cette nouvelle technologie. Le P-dg d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel qui est passé hier devant la commission du transport et des télécommunications de l'APN a précisé que cette technologie n'est pas une technologie de substitution, mais c'est une technologie complémentaire.

Azouaou Mehmel a, par ailleurs, donné un bilan détaillé sur son entreprise devant les députés. Ainsi, dit-il, le parc de la téléphonie fixe d'Algérie Télécom compte 3,6 millions de clients dont 1,7 million bénéficiaire du service haut débit ADSL.

Lors de son bilan de réalisation, le P-dg d'Algérie Télécom a indiqué que la bande passante de la connexion est passée de 260 Méga bit par seconde à 400 méga bits par seconde en une année.

Quant à la fibre optique, le réseau compte 63 000 km actuellement avec 1 026 localités couvertes, sachant qu'un kilomètre de fibre optique coûte entre 2 à 3 millions de dinars, selon le premier responsable de cette entreprise publique.

Salima Akkouche

BUS ETUSA

L'entreprise va recourir à l'affrètement

Pour désengorger la capitale, la wilaya d'Alger compte énormément sur le recours au transport collectif. L'acquisition de 300 nouveaux bus par l'Etusa (Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger) sera d'ailleurs, suivie par un affrètement de bus vers les privés.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le trafic urbain constitue un énorme problème dans la capitale. Depuis des années, Alger étouffe à cause des embouteillages.

A titre d'exemple, «la rocade sud conçue pour accueillir 45 000 véhicules par jour, en reçoit quotidiennement 250 000 par jour», a indiqué hier Rachid Ouazène, directeur du transport de la wilaya d'Alger.

Afin de desserrer l'étau sur la ville, la wilaya mise sur l'utilisation du transport collectif. Il cite ainsi les nombreux projets d'extension du métro, du tramway et de la ligne ferroviaire dans la capitale.

Il évoque également le renforcement du parc de l'Etusa par 300 nouveaux bus. «L'Etusa aura également recours à l'affrètement de bus vers des opérateurs privés», dit-il. Deux opérations qui selon lui, permettront de «réduire l'intervalle de passage du bus».

Pour lui, la construction de nouvelles routes et l'élargissement de la voirie constituent un



Renforcement du parc de l'Etusa.

cercle «vieux» puisqu'ils encouragent l'utilisation du véhicule particulier. «Il faut développer les transports collectifs», insiste-t-il. D'ailleurs, poursuit-il, «nous allons intégrer les opérateurs du transport privé».

Pour alléger la circulation dans la capitale, le directeur du transport de la wilaya d'Alger évoque également, la mise en place d'un système de régulation de la circulation.

Un système qui permettra d'améliorer les conditions de la circulation automobile, d'élaboration de schéma de circulation et

de régulation des carrefours. «Ce système sera opérationnel dans deux années. Il permettra d'informer sur la circulation, d'orienter les usagers de la route, et d'intervenir dans le cas d'accidents et ce afin de déployer et alléger la circulation routière», explique-t-il.

La gestion et la régulation des carrefours seront également intégrées. «Des feux tricolores adaptatifs seront installés. Leur réglage sera fonction de l'occupation des branches afin de permettre ce qu'on appelle la bande verte», dit-il.

Ry. N.

3 MAI

JOURNÉE
MONDIALE
DE LA LIBERTÉ
DE LA PRESSE

Des journalistes et des correspondants au rendez-vous

A l'initiative de la section SNJ Bouira, une marche libre a réuni l'ensemble des journalistes, des correspondants et des collaborateurs de la presse écrite et radiophonique francophone, berbérophone et arabophone, qui ont battu le pavé pour exiger un meilleur statut et une presse plus libre «qui fasse honneur aux martyrs de la profession».

La marche à laquelle ont pris part l'ensemble des correspondants de la presse de Bouira ainsi que d'autres, venus de Tizi-Ouzou, de Boumerdès et d'Alger, s'est ébranlée depuis l'ancienne gare routière pour s'acheminer vers le siège de la cour de justice de Bouira comme lieu symbolique de recueillement et de mémoire, en hommage à tous les journalistes et correspondants qui croupissent dans les prisons pour leurs écrits, et pour dénoncer une justice partielle qui a de tout temps été un obstacle à la liberté d'expression.

Les rues de la ville de Bouira ont ainsi été la scène d'un défilé journalistique avec les traditionnelles banderoles et placards exhibés par les hommes et femmes du métier aux passants, sympathisants ou indifférents de la ville qui pouvaient y lire «Izferan i Unermas pour les droits du journaliste», «Pour la dignité, non à l'oubli» ou encore en langue arabe, le slogan «Le journal est la base et le correspondant le noyau, nous demandons l'égalité des droits comme celle des obligations».



Une première dans la wilaya de Bouira.

La dernière étape de cette marche fut l'esplanade du siège de la wilaya où un rassemblement a été observé avec la lecture du communiqué du SNJ dans

les trois langues officielles et qui portait comme phrases fortes ; «non à la marginalisation, non à l'exploitation, oui pour une équité sociale, oui pour la

dignité du journaliste, non au bâillonnement de la presse» entre autres.

S'en est suivi une prise de parole de certains membres et représentants de la LDDH, et du mouvement associatif de Bouira qui ont tenu à marquer leur soutien pour une presse libre et indépendante comme meilleur allié à leurs actions auprès de la société civile.

Par ailleurs, et après la fin de cette marche, première en son genre dans la wilaya de Bouira, une réunion s'est tenue au siège du journal avec la présence du secrétaire national du SNJ, M. Kamel Amarni, durant laquelle les adhérents et affiliés au syndicat ont renouvelé leurs cartes signant ainsi la longévité d'un pacte pour que prospère le métier et que la lutte pour la liberté d'expression ne cesse d'aller de l'avant.

Katya Kaci

BÉJAÏA

Une commémoration sobrie mais digne

A l'initiative du Collectif des journalistes, le Café littéraire de Béjaïa, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme, le Collectif pour la défense des travailleurs, AAI, Amnesty International, RAJ, un rassemblement a été observé hier pour marquer la Journée mondiale de la presse à la place dédiée à Saïd Mekbel et à la liberté de la presse se trouvant au centre-ville à la cité Rabaïa.

La célébration de cette Journée mondiale de la presse a été sobre, mais digne. Des journalistes, des militants politiques et des droits de l'homme, des syndicalistes, des animateurs du mouvement associatif local, amis de la presse, se sont retrouvés dans une belle et poignante communion pour réaffirmer leur engagement à se battre ensemble, contre toute menace de remise en cause de ce principe démocratique pour lequel tant de journalistes ont payé de leur vie.

Exiger l'arrêt du chantage à la publicité, la libération de Tahar Dhejiche et de Abdelhai Adessami et l'arrêt des poursuites judiciaires dont est victime Mohamed Chergui sont entre autres, les mots d'ordre de la manifestation.

Rappelant le lourd tribut consenti par les journalistes, des artistes, des syndicalistes et autres anonymes qui ont payé de leur vie, leur engagement pour les libertés individuelles et collectives face à la recrudescence de l'idéologie extrémiste des islamistes durant la décennie noire pour maintenir debout la République, un intervenant a souligné que le meilleur hommage à rendre à tous ces martyrs de la démocratie est «de perpétuer leur combat».

«Cette journée n'invite pas au festif tant la situation de la profession est toujours aussi préoccupante. Ce rassemblement se veut un moment de résistance et de lutte pour défendre ce précieux acquis, la liberté de la presse», ont martelé tour à tour, lors d'une brève prise de parole, les initiateurs de la manifestation, fort de leur conviction que «la liberté ne se donne pas».

En cette journée mondiale de la liberté de la presse, plutôt que de s'investir dans les commémorations cérémonieuses, il est primordial de rappeler, par devoir moral, ces graves atteintes que le pouvoir ne cesse de commettre envers ce droit inaliénable, un des fondements de la démocratie.

L'exercice du métier de journaliste dans notre pays est soumis à une très forte pression et sans le soutien véritable de la société civile, d'intellectuels et d'acteurs politiques, de défenseurs acharnés des libertés d'expression et de penser, il ne pourrait s'accomplir dans toute sa plénitude», écrivent les initiateurs de la manifestation dans une déclaration lue lors du rassemblement.

«En Algérie, le pouvoir politique ne recule devant rien. Plus particulièrement en matière de censure, de liberté d'information et d'expression. Et ce n'est pas avec l'inflation de titres qu'il maintient artificiellement à coups de publicité via l'Aneq qu'il trompera l'opinion publique nationale et internationale.

Ce pluralisme dont il se targue ne vise qu'à clochardiser le métier de journalisme, pour lequel beaucoup ont payé de leur vie», note-t-on encore dans le même document, tout en énumérant les «multiples inquiétants nouveaux cas de censure recensés ces derniers temps et la situation plus que jamais préoccupante de la presse en Algérie». «Ce n'est pas étonnant alors que l'Algérie figure à la 119^e place sur 180 au classement 2015 sur la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières», conclut-on dans la même déclaration.

A. Kersani

MOSTAGANEM

Les amis de Sid Ahmed Hadjar lui rendent hommage

Il était l'un des plus professionnels, des plus aimants de la noble mission du métier de journaliste. Sid Ahmed Hadjar exerçait son métier à Mostaganem, où il collaborait avec le Matin, le Soir d'Algérie, mais également dans la presse régionale. Il était également un brillant collaborateur de la Radio nationale en plus de sa profession principale d'enseignant en langue française. Ce brillant homme a tiré sa révérence un 10 octobre 2008, après avoir lutté courageusement contre une longue maladie.

Amel Bentolba - Mostaganem (Le Soir) - Ce samedi 2 mai, ses amis ont organisé un hommage en sa mémoire où ils ont pu réunir tous ses amis(es), proches, et même des lecteurs fidèles et de certains pour qui son simple écrit a pu changer dans leur vie.

Tous entouraient chaleureusement sa mère, son épouse et ses enfants. Une famille unie et fière de cet homme que tant de personnes ne cessent, à ce jour, de louer les qualités et la générosité. Au-delà des mots, des souvenirs, des anecdotes, des témoignages touchants de sa mère, à ce jour meurtrie par sa perte, et des sourires et larmes de son épouse qui en parle toujours comme son héros, des amis fidèles ont exhaussé le vœu si cher au cœur de Sid Ahmed Hadjar. «Si j'ai

pensé un jour à publier quelques uns de mes billets, c'est parce que quelque part au fond de moi, je m'étais dit que lorsqu'on est journaliste et qu'on a atteint un certain âge, la meilleure façon de s'user encore, c'est tout simplement de se sentir utile, avec l'image d'un S.A. H. opiniâtre dans les esprits de tous ceux qui s'amuse- ront à me lire et ce, à travers un simple et modeste recueil».

Ce sont les paroles du regretté qui s'en est allé sans voir ce rêve se réaliser, en espérant jusqu'à son dernier souffle qu'un jour il aura enfin son modeste recueil.

Ce qui fut possible depuis hier puisque son ami, Habib Amar, avec la collaboration de plusieurs personnes, a pu éditer en France une trentaine d'exemplaires d'un recueil regroupant des billets dont la rubrique était intitulée «Carte



La mère et les enfants de Sid Ahmed Hadjar.

sur table». L'appel est lancé afin que ce recueil soit édité en Algérie. Un autre recueil de ses différents articles sur la ville de Mostaganem est en projet. «La plupart de ses articles avaient un effet sur la vie de ses sujets, certains ont obtenu un logement après avoir vécu dans la rue, d'autres trouver du travail, d'autres encore ont pu se faire opérer par des donateurs qui ont lu l'article de Sid Ahmed et les exemples sont nombreux», témoignent les présents à l'hommage.

A travers cet hommage, on constate que tout l'amour qu'il avait pour sa ville, ses habitants le lui rendent tout autant et perpétuent sa mémoire en l'évoquant avec toujours autant d'amour, de respect pour l'homme qu'il fut, pour le professionnel qui a su et pu souvent aider à améliorer la vie de son prochain.

Repose en paix S.-A. H., ta conviction que chacun à son niveau peut aider autrui sans rien attendre en retour porte ses fruits.

A. B.

ELLE A ÉTÉ INAUGURÉE HIER

Tizi-Ouzou, aussi, a sa place de la Liberté de la presse

Depuis hier, Journée mondiale de la liberté de la presse, le centre-ville de Tizi-Ouzou a sa place de la Liberté de la presse. Un espace aménagé et totalement relooké au milieu duquel trône le mémorial érigé il y a quelques années déjà et dédié aux journalistes victimes du terrorisme.

C'est à l'initiative de l'association locale des journalistes et correspondants que ce lieu, témoin de la tragédie vécue par les journalistes locaux, a été édifié, grâce au précieux concours de la mairie de Tizi-Ouzou qui, il faut le souligner, ne s'est pas ménagée par-

ticulièrement depuis l'année dernière pour faire sienne, cette initiative à laquelle tenaient et tiennent toujours les journalistes et correspondants de Tizi-Ouzou «par devoir de mémoire» comme le dira le président de l'association dans sa brève allocution lors de l'inauguration. Celle-ci s'est déroulée en présence de plusieurs élus dont un député, Saïd Lakhdari pour ne pas le nommer, le président de l'Assemblée populaire de wilaya et son pair de l'APC ainsi que des représentants d'autres institutions.

Tout ce beau monde s'est retrouvé en milieu de matinée, dans le hall de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri pour une autre cérémonie destinée celle-ci, à rendre hommage à d'anciens journalistes de l'APS

ainsi qu'à notre confrère Salem Hammoum qui se bat contre la maladie.

Un moment chargé d'émotion auquel, cette fois, s'est joint volontiers le premier magistrat de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que bon nombre de ses proches collaborateurs qui, par la suite, n'ont pas manqué l'ambiance studieuse que commandait cette table ronde destinée à débattre de la question traitant du vaste sujet qu'est «le correspondant local : relations avec les institutions». Pour la première fois, donc, la commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, à Tizi-Ouzou, est bien sortie des sentiers battus et des rituelles, pour ne pas dire lassantes, célébrations.

M. Azedine

COMMÉMORATION DU 70^e ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Le devoir

Par Noureddine Amrani(*)

La commémoration du 70^e anniversaire des soulèvements du 8 Mai 1945 nous invite à faire œuvre utile pour rappeler aux aînés et instruire les jeunes, futurs leaders du pays, à l'apport du 8 Mai 1945 dans la décolonisation de l'Algérie.

Cette remémoration contre l'oubli constitue une reconnaissance de fait de ceux qui, de par leurs sacrifices, ont prélué à la grande révolution du 1^{er} Novembre 1954 et à la décolonisation du pays. Elle n'est pas faite pour cultiver la haine ou pour un endoctrinement, mais pour un devoir de vérité et de mémoire qui nous interpelle à écrire l'Histoire authentique, en consignait les faits dans leur réalité et dans leur temps. Aussi, je voudrais faire un bref retour sur les 132 ans de la longue nuit coloniale, caractérisée, en droit pénal international, par ses crimes et ses dénis de tous genres, tels que :

L'agression (ou crime contre la paix) d'un pays souverain du 12 juin 1830 qui a ouvert la porte à plusieurs crimes successifs dans la conquête du territoire algérien par :

- **Le génocide** : Extermination de groupes nationaux parmi la population civile — enfumades, emmurements en 1845 par le général Péliissier au Dahra, déportations, substitution de populations autochtones par le peuplement de colons étrangers (Européens à qui on a attribué un statut de citoyen français).

- **Les crimes contre l'humanité** : La liste de ces crimes a été précisée et allongée par le statut de Rome en 1998, pour inclure notamment les meurtres, l'extermination, l'apartheid et la disparition de populations civiles — les 45 000 Algériens assassinés et sans sépulture ont été portés disparus le 8 mai 1945. Ces crimes restent imprescriptibles.

Cet état de fait a duré tout au long de la période de la colonisation couverte par le «code de l'indigénat 1» de 1881: un recueil de textes répressifs définissant un état d'exception permanent soumettant ainsi les «indigènes» à un traitement très spécial (féodal). Il conféra des pouvoirs disciplinaires aux administrateurs coloniaux, leur permettant d'infliger des peines d'emprisonnement ou d'amende aux indigènes musulmans sans aucune forme de procès. Pour achever la conquête de l'Algérie par un prétendu droit ; il substitua la justice et les lois françaises au droit musulman. Ce qui se traduisit par les spoliations de terres et des biens algériens — 500 000 hectares sont confisqués et attribués aux colons. Elles seront suivies de condamnations à mort au motif de soulèvements durant l'insurrection de 1871.

La guerre 1914-1918 a fait 25 000 morts parmi les 173 000 Algériens enrôlés contre leur gré, dans une guerre qui n'était pas la leur. 150 000 Algériens conscrits de force sur tous les fronts de la Deuxième Guerre mondiale et notamment au mont Cassino, qui fut une prise stratégique du front italien, mais payée à un taux d'attrition élevé, auquel la force coloniale est restée insensible (chair à canon). Ce rappel est fait pour éviter de maintenir sous silence une période de **résistance de lutte et de sacrifices d'un peuple** ; qui a su tout le long de cette colonisation relever tous les défis. Elle n'eut de cesse qu'à l'indépendance.

Restructuration politique du peuple dans ses revendications

Un mouvement national indépendantiste commence à prendre forme après les soulèvements de Constantine de 1916 et le

retour des survivants de la Première Guerre mondiale. Sa feuille de route s'adapte à la conjoncture de la situation et évolue attentivement sur la base des faits et fautes dans lesquels se débat la puissance coloniale ; tant à l'intérieur de l'Algérie où la francisation ne réussit pas, qu'à l'extérieur dans le concert des nations, dites de race supérieure. Création de l'Etoile nord-africaine (ENA) le 20 juin 1926 à Paris dont Messali Hadj est élu secrétaire général. Le mouvement qui réclame «l'indépendance de l'Afrique du Nord» sera dissous en 1929, reconstitué en 1933, il sera à nouveau dissous en 1937.

En 1927, naissance de l'Association des étudiants musulmans nord-africains (AEMNA) présidée par Ferhat Abbas.

La population musulmane est en progression constante. Elle atteindra 7,5 millions en 1936. Les colons de peuplement (Italiens, Espagnols, Maltais) francisés, ainsi que les juifs par le décret Crémieux commencent à ressentir une menace plus forte pour l'avenir de l'Algérie. La peur de submersion par une population indigène jugée hostile et nombreuse s'installe.

En novembre 1936, le projet Blum-Violette sur l'octroi de la pleine citoyenneté française à une élite de 21 000 Algériens musulmans est refusé par les colons et les indépendantistes algériens pour des raisons différentes.

Le mouvement national s'affirme davantage en Algérie et Messali Hadj crée, le 11 mai 1937 à Alger, le Parti du peuple algérien (PPA).

La situation devient des plus complexes à la dissolution du PPA en 1939 avec l'ar-

Persuadée que la voie légale est bloquée, la nouvelle génération des Algériens bien entraînée physiquement, bien initiée aux questions politiques et à ce qui se passe de par le monde est déterminée et se sent apte à forcer le destin. Elle n'exclut pas une action contre un pouvoir fragilisé et embourbé. La radicalisation des revendications est généralisée et s'affiche volontairement dans les lieux publics et se transmet à travers tout le pays.

restation de ses principaux leaders.

Ferhat Abbas présente en mai 1943 le Manifeste du peuple algérien (Amis du manifeste et des libertés, AML), qui revendique l'égalité totale entre les Algériens et les colons. Le texte est rejeté par le Comité français de libération nationale (CFLN).

Ceci étant, il est utile de faire un point de situation pour nous plonger dans la mémoire collective du pays en essayant de reconstituer un tant soit peu l'ambiance vécue par nos parents face aux remous géostratégiques dans les rangs des alliés et de la puissance coloniale.

1- La défaite de la France en 1940 provoque un séisme tant en métropole qu'en Algérie. La puissance coloniale a du mal à gérer la situation entre les différentes communautés en Algérie. Les colons de peuplement acceptent bien la défaite et font porter la responsabilité aux juifs. Lesquels, déchus de leur citoyenneté française après l'abolition du décret Crémieux par le régime de Vichy le 7 Octobre 1940, restent encore favorables à la poursuite de la guerre contre l'Allemagne nazie. Les incitations aux haines raciales se font sentir.

Les Algériens sont circonspects, sans perdre de vue le développement de la situation et le rapport de forces entre les communautés. La métropole est coupée en quatre : zone libre au sud ; zone occupée et départements annexés du nord de la France directement sous administration militaire allemande.

Le 3 juillet 1940, une partie de la flotte française, qui refusait de rallier Londres et

de continuer la guerre contre l'Allemagne, est coulée dans la rade de Mers-el-Kébir par la marine britannique — qui voulait éviter qu'elle passe sous contrôle allemand. Après quoi, de Gaulle lance un appel depuis Londres à la résistance et cherche à rassembler les forces dites Forces françaises libres éparpillées à travers des colonies d'Afrique équatoriale, en Libye, en Egypte, en Grande-Bretagne.

De Gaulle n'a plus prise directe sur ses forces et encore moins sur l'Algérie après le débarquement américain le 8 novembre 1942 à Alger. Dwight Eisenhower est depuis commandant en chef des troupes alliées et régente les affaires civiles et militaires de l'Algérie.

Ce qui indispose de Gaulle, qui tente de refaire surface par un discours en décembre 1943 à Constantine en annonçant une série de réformes concernant les droits civiques des Algériens.

Le 7 mars 1944, il signe une ordonnance qui supprime le code de l'indigénat et accorde la citoyenneté française à 65 000 Algériens (pour services rendus) mais de statut civil local et non commun c'est-à-dire non semblable aux Français de métropole. Encore une illusion !

Ses gesticulations politiques ne sont pas bien appréciées par Churchill et Roosevelt, et encore moins par les Algériens, qui ne leur accordent aucun crédit. Ainsi, la question algérienne, dépendante de cette configuration géopolitique du moment, est sujette à débat. Les spéculations vont bon train sur les espoirs ou assurances que peuvent nous prodiguer les Américains dans leur

politique anticolonialiste et notamment l'application de la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941.

Ainsi cette situation géopolitique, aggravée par les effets d'une crise économique internationale, allait générer sans aucun doute de grands bouleversements à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les Algériens demeurent soucieux quant au dénouement à attendre de la domination coloniale exercée par la France. Ils sont de plus en plus à même de comprendre que l'ultime solution de leurs problèmes ne peut être octroyée, mais arrachée (c'est strictement l'antithèse du général de Gaulle).

Persuadée que la voie légale est bloquée, la nouvelle génération des Algériens bien entraînée physiquement, bien initiée aux questions politiques et à ce qui se passe de par le monde est déterminée et se sent apte à forcer le destin. Elle n'exclut pas une action contre un pouvoir fragilisé et embourbé. La radicalisation des revendications est généralisée et s'affiche volontairement dans les lieux publics et se transmet à travers tout le pays. Encadrée par des jeunes nationalistes scouts (comme Souidani Boudjemaâ à Guelma ; Mohamed Belouizdad à Belcourt, Hocine Aït Ahmed, Oussedik en Kabylie) et bien d'autres à travers toute l'Algérie, la jeunesse prend le pas sur les aînés. Après cette analyse de l'environnement et des prémices du grand événement à venir, d'il y a 70 ans aujourd'hui, je me fais un devoir de rapporter, autant que possible, le récit de ces journées mémorielles du 8 Mai 1945 et des deux

mois qui suivirent à Guelma et sa région en gardant une pensée pour Sétif, Kherrata et toutes les régions d'Algérie qui ont mémorisé cette page de notre Histoire.

Natif de Guelma, j'ai été directement touché dans ma chair — comme beaucoup de nos compatriotes — par l'assassinat de mon père et de mes deux oncles. Je n'étais pas un témoin direct puisque je n'avais que six mois à peine, mais j'ai puisé sans cesse dans la mémoire collective des parents et des survivants à ces massacres pour revisiter les moindres détails de cette tragédie qui a laissé des milliers de veuves et d'orphelins désemparés, sans ressources, ni refuges après les assassinats de 45 000 de leurs parents. Oui, a priori l'on oublie toujours d'évaluer les dommages occasionnés à une société éclatée et des familles entières en rupture de leurs références. Les criminels se sont employés à tirer le nombre d'assassinés vers le bas et sans jamais les assumer. Le comptage en réalité est plus important avec les disparus encore vivants sur les registres d'état civil de leur commune. Le bilan est très lourd et les souvenirs indélébiles.

GUELMA : POSTURES DES FORCES COLONIALES AU 15 AVRIL 1945

Préparation de moyens pour la répression :

Dès le 14 avril 1945, le sous-préfet Achiary fit préparer par le colonel Vaucquaire des tirailleurs ; un plan dit de protection de la ville (plus répressif en réalité) composé de milices de 300 colons armés et bien renseignés sur les musulmans. Des renforts en moyens lourds militaires aériens et terrestres disposés dans les arrières interviendront à la demande. Ainsi, Achiary s'est réservé le choix des miliciens pour affirmer son pouvoir sur la scène et écarter l'autorité militaire qui restera en apport. Il se substitua également à l'autorité du colonel Vaucquaire, lui reprochant l'absence de plan de défense pour les communes avoisinantes et procéda à la levée encore de 176 colons miliciens dans ces huit communes. Lesquels seront armés, entraînés et dotés de véhicules et une logistique du minotier Lavie. La plupart des maires des communes soutenaient l'initiative d'Achiary qui voulait l'étendre à Souk-Ahras. Ils lui apportèrent une couverture politique auprès du préfet de Constantine Lestrade-Carbonel en dénonçant une hostilité prononcée des musulmans et une insécurité. Ainsi, Achiary se sentit rassuré dans son initiative par sa hiérarchie, le gouverneur général d'Algérie. Il se fut soutenu par de Gaulle lui-même par la «France combattante». Il interdira toute manifestation.

MANIFESTATIONS DU 8 MAI 1945

Guelma :

Le 7 mai, le comité des AML demanda l'autorisation de manifester le lendemain, dans une réunion à laquelle assista Achiary et l'organisation des partis de gauche qui refusa. Achiary tenta alors de jouer les intermédiaires et proposa un cortège unique. Le comité AML dominé par le PPA accepta à condition que le drapeau algérien soit hissé aux côtés de ceux de la France et des Alliés. Achiary refusa.

Un rendez-vous était prévu pour le 8 mai à 15h. C'était trop tard. Plusieurs responsables PPA et AML retinrent l'option de manifester séparément, obéissant aux ordres transmis par un militant de Bône (Annaba), Abdelkader Boutesfira.

de vérité et de mémoire

Personne ne savait, au petit matin du 8 mai, si les Algériens de Guelma manifesteraient. Le choix de la décision à prendre opposait les pères et les fils.

Le 8 mai : A 11h30 le sous-préfet Achiary fut informé par le préfet de Constantine des soulèvements de Sétif. A 15h, Lestrade-Carbonel confirma à Achiary : «Réprimez tout acte de désordre, force doit rester à la loi après sommations réglementaires.» Des manifestants se rassemblèrent à 16h au cimetière El-Karmette. La consigne était de ne pas porter d'armes blanches sur soi. Le cortège comprenait de 1 500 à 2 000 jeunes de la ville de Guelma et 400 à 500 paysans venus du marché à bétail. Les manifestants étaient de jeunes garçons. A 18h, le cortège entra dans la ville, avec les drapeaux algériens au milieu des couleurs des alliés. A 18h30, le cortège s'engagea dans le centre-ville. Achiary quitta ses convives et, rejoint par dix gendarmes et des miliciens, foncèrent directement sur les manifestants. Achiary trébucha en voulant arracher le drapeau algérien au jeune Ali Abda, vingt ans. Il dégaina son arme et le coup partit, les policiers et les gendarmes l'imitèrent. Le jeune Abda est tué sur le coup, ainsi que le secrétaire général des AML, Mohamed-Salah Boumaaza, et six autres jeunes sont grièvement blessés.

A noter que tout le monde savait que les manifestants n'avaient pas d'armes. A cela, les tirs du sous-préfet et de ses gendarmes ont été sans sommation ne respectant ni la loi ni les ordres de Lescrade-Carbonel. Le

sous-préfet Achiary déploya son dispositif de milices de colons appuyés de gendarmes et de policiers pour traquer les manifestants, procéder aux perquisitions, arrestations, tortures, pillage des maisons des leaders des AML. Neuf jeunes (entre 20-19 ans) manifestants arrêtés sans armes confirmés dans le rapport spécial n°928 du 23/05/45 du commissaire Buisson sont internés à la caserne de Guelma présentés le lendemain devant le peloton d'exécution et fusillés sur ordre du criminel Achiary sans jugement, sans sépulture (sans PV d'inhumation ou d'incinération «crémation» dans des fours à

Ce qui reste encore intolérable est le déni de droit à ces sacrifiés de ne pas être reconnus par l'Etat algérien dans leur qualité de chahid de la nation, l'actualisation des registres d'état civil des morts encore inscrits vivants dans leur commune de naissance demeure encore un acte civique, une vertu de l'Etat.

chaux du minotier Lavie).

Un autre exemple de référence des plus monstrueux — selon les affirmations du commissaire enquêteur Bergé —, les colons miliciens Fauchaux, Muscats, Gerbaulet et Toni, auteurs de nombreux massacres durant les deux mois qui suivirent le 8 mai auraient sorti de la geôle communale et exécuté deux frères, Boughalmi et Ali Dreare, pour l'exemple, au milieu du village devant la population, auraient pillé leur ferme et se seraient partagé le bétail. Ils «préparèrent un bûcher et après incinération des cadavres auraient dispersés les restes dans

la Seybouse». Ces colons miliciens préparés pour la circonstance s'engagèrent massivement et en toute impunité dans de telles tueries. Ce qui explique qu'il y avait bien derrière eux des responsables hiérarchiques pour les amnistier (comme le ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier, le gouverneur de l'Algérie, Yves Chataigneau. Le général Duval qui conduisit la répression en engageant des moyens aériens et terrestres dans les communes avoisinantes, ne s'empêcha de dire : «Je vous ai donné dix ans de paix» ; Les-crade-Carbonel, préfet de Constantine, ou Achiary désigné par la presse «Boucher de

infrastructures et razzia sur récoltes et cheptels n'ont pas été recensés.

Pour effacer toute trace cherchant à éviter toute poursuite pour masquer leur responsabilité, ils ont été jusqu'à :

- opérer un génocide par recours à la crémation des cadavres après des exécutions sommaires et collectives, disparition de preuves ;

- débouter tous les dossiers par refus d'inscription des plaintes et absence des gendarmes ou des prévenus assassins (mutés pour la circonstance). Aucun colon milicien n'a été inquiété dans les simulacres d'enquête.

Devoir civique de l'Etat algérien

Ce qui reste encore intolérable est le déni de droit à ces sacrifiés de ne pas être reconnus par l'Etat algérien dans leur qualité de chahid de la nation, l'actualisation des registres d'état civil des morts encore inscrits vivants dans leur commune de naissance demeure encore un acte civique, une vertu de l'Etat. L'Histoire rattrapera ceux qui auront tourné le dos aux sacrifiés du 8 Mai 1945. L'enseignement retenu est que ces soulèvements ont fédéré notre mouvement nationaliste et réveillé la détermination d'un peuple à s'affranchir du joug colonial par le déclenchement de la révolution du 1^{er} Novembre 1954.

N. A.

* Colonel à la retraite. Fils de chahid du 8 Mai 1945

Wahran al Bahya, pour qui ?

Elie Moyal, né à Sidi Bel-Abbès en 1897, décédé à Nice en 1969, le père du comédien Robert Castel, plus connu sous son pseudonyme d'artiste de Lilli al Abassi, est un musicien-interprète de chansons judéo-algériennes. Je m'adresse là aux jeunes gens qui n'ont pas connu l'ère coloniale et qui, souvent, évoquent «Wahrân al Bahia» sans savoir qu'il en fut, sinon à l'origine, du moins celui qui popularisa ce label. Originaire donc de cette ville, Sidi Bel-Abbès, qui prétendait, elle, être le «Petit Paris», il décida qu'Oran était d'une grande beauté où il faisait bon vivre, en dehors du temps. Dans la chanson qui popularisa le refrain de «Wahrân al Bahia», il ne dit pas pour qui elle l'était. Il n'évoque pas les quartiers de Lamur, de la Ville Nouvelle, de Sidi Lahouari où s'entassaient des familles algériennes dans une seule pièce, souvent familles interdites de s'aventurer dans les quartiers européens, là où ils pouvaient être suspectés de tous les maux.

Cette ville, un temps, fut belle. C'est vrai. Il y faisait si bon vivre, paraît-il (sans pouvoir en être sûr alors que j'y ai vécu deux décennies coloniales), et que l'on venait de toutes parts pour y jouir de la vie.

Qui eux ?

Pas nous en tous cas. Nous, nous vivions dans nos centaines d'Algérienoustan. Nos ghettos. Avec de rares percées vers «al blad» qui étaient autant d'aventures que l'on se racontait au retour. Nos quartiers furent, plus tard, bouclés par des barrages de fil barbelé. Nous fûmes engagés comme des fauves. Et cet état de fait n'était pas la caractéristique de la capitale de l'Ouest. Il n'est pas de ville algérienne, concentration humaine algérienne qui ne connut cet embastillement. Que le sionisme impose à Gaza. Comme la Bataille d'Alger, le film et le vécu ??? fut enseigné aux élèves tortionnaires latino-américains dans les académies de Panama et d'ailleurs.

Ceci pour planter le décor.

Depuis, les Oranais considèrent toutes personnes évoquant «Wahrân al Bahia» comme une insulte à la mémoire de ses martyrs et une blessure. Comme si la misère, l'apartheid, l'exploitation, la violence faite à la société étaient passées sur eux comme de l'eau sur les plumes d'un canard. Ce groupe de mots, ou le côté prétendument festif, permanent, des habitants de la ville, les Oranais le ressentent comme une fracture que l'on veut entretenir par l'ignorance

de l'histoire de la ville — depuis le 1^{er} Novembre 1954 qui était le premier Novembre de tous et pour tous.

Ceux qui continuent de le penser ignorent ou ne veulent pas apprendre l'histoire de leur pays. Ils refusent les mots que l'on badigeonnait, le 5 juillet 1962, sur les murs : «Un seul héros, le peuple.» Et, surtout, que toutes les villes de ce pays martyr étaient des «Wahrân al Bahia». Pour les mêmes personnes. Pour la même catégorie de population : les colons. Et quelques renégats. Il faut bien le dire.

A Oran, les Platters s'y sont produits. Le cubain Perez Prado, selon les affiches que l'on parcourait en nous rendant au lycée, «le roi du mambo et du chachacha», émoustilla la jeunesse coloniale dorée. Brassens, Paul Anka s'y produisirent. Pour les mêmes spectateurs. Ceux-là mêmes qui admirèrent les passes de muleta de Luis Miguel Dominguin, le toréro adulé par le fasciste Franco.

Je m'arrête là parce que ces souvenirs sont douloureux.

Il n'y a pas de classification de l'héroïsme.

Des femmes et des hommes, des enfants qui n'étaient que des ombres avant que la violence les conduise à accaparer la lumière. Là et ailleurs. Pour tout dire, tout aussi bien Batna, qu'Alger, Souk Ahras, Jijel, Annaba, Ouargla ou Timimoun, et tant d'autres villes, toutes les villes de l'Algérie coloniale en fait, furent des «Wahrân al Bahia», «le temps béni des colonies». Restreindre donc cette appellation à une seule ville, avec sa connotation vulgaire, c'est accrédi-ter la thèse coloniale du «Vous n'êtes pas comme les autres Arabes».

Novembre nous fit penser que nous étions tous les mêmes. Les mêmes «Arabes» — puisqu'on nous nommait ainsi — avec la connotation raciale assumée. Glorifiée. Quelles que furent nos origines régionales.

Nous fûmes, tous, incapables, ou négligeants, pour le moins, à gérer l'après-indépendance. Nous en avons même perdu le verbe.

Albert Mathiez, l'historien spécialiste de la révolution française, écrivait que les révolutions véritables — je cite de mémoire — sont celles qui inventent jusqu'à leur langage. J'éprouve beaucoup de sympathie pour cet homme. Les révolutions ? Des mouvements toujours récupérés. Nous n'avons pas dérogé à la règle. Nous fûmes tous frères et sœurs, nous, nous nous retrouvons oranais, annabi, sahraoui et autres. Même si les noms de rues ont changé. Ah

Guelma». N'a-t-il pas osé créer pour sa sale besogne une cour martiale en connaissance de son ministre de l'Intérieur ?)

Le recours à l'aviation pour des destructions de masse et sans discernement constitue des crimes de guerre.

Le décompte des morts

Évalué à 45 000 tués par l'Etat algérien ; à 15 000-20 000 par des sources américaines : sans les disparus ; la mise à jour de l'état civil sur les disparus pourrait confirmer le premier nombre. Les veuves et orphelins abandonnés à leur sort, les destructions des

Par Bouchan Hadj-Chikh

! l'état de ces rues et de ces immeubles qui font honte à ceux qui se proclament président d'une APC, wali, ministre et même chef d'Etat !

Je revois Oran et l'Algérie de 1962. Et je ne peux m'empêcher de revoir Paul Kagamé, le président du Rwanda, un certain jour, face à des partisans, des libérateurs, sauveurs du peuple tutsi du massacre de fanatiques hutus, je le revois debout, et eux, assis, en rangs, les armes entre leurs jambes, attentifs, s'entendant dire qu'ils allaient être démobilisés en échange de quelques centaines de dollars et de nourriture que devaient fournir les Nations unies dans le cadre de la démobilisation. Il leur parlait et je revoyais les scènes de nos libérateurs à qui on promit des licences d'importation ou des appartements vacants en échange de leur mise à l'écart. Je leur aurais bien crié, à ces partisans, qu'on les spoliait de leur victoire si mon devoir de réserve ne me l'interdisait pas.

Oran est toujours «Bahia» dans l'esprit des gens à décoloniser alors que la millénaire langue berbère des ancêtres l'associe au mot de Lion. Alger est toujours blanche, malgré la saleté de ses rues et ses quartiers populaires qui attendent avec effroi les éboulements à la suite d'un passage de nuages, cette «bahja» et «moumou laayane» que nous chérissons tous. Et puis, il y a les chroniqueurs sportifs qui évoquent, à court d'imagination, des «Fennecs» et des «lions indomptables». Si vous avez vu des Fennecs, au Sahara, des vrais, faire des galipettes sur du gazon, écrivez- moi pour me corriger. Ou des lions encore indomptables, nous précise-t-on, pour qualifier l'équipe de football du Cameroun, c'est oublier que les cirques nous montrent qu'eux aussi, pour gagner leurs steaks, sont contraints de se plier aux ridicules gesticulations d'un prétendu dompteur.

On remet les compteurs à zéro ?

Oran c'est Oran. Alger et Tunis sont Alger et Tunis. Les Fennecs, je leur souhaite de survivre à la chasse des Emiratis. Quand aux lions, il y a bien longtemps qu'ils ne demandent qu'à survivre. Une fois cette classification d'origine arrêtée, que nous nous serons retrouvés, il n'y aura plus qu'à regarder vers l'avant. Et foncer. Ensemble.

B. H-C.

KHEMIS MILIANA

Un adolescent tué d'un coup de hachette par un voisin

La cité Sidi Maâmar était sous le choc vendredi dernier après la nouvelle de la mort d'un adolescent âgé de 16 ans, tué d'un coup de hachette, asséné au thorax par un autre adolescent du même âge qui, au demeurant, est un de ses voisins et ami.

Le crime a été commis vendredi dernier en fin d'après-midi, vers 18 heures, près d'un immeuble se trouvant derrière la gare routière. Un des parents de la victime, G. R., question-

né au sujet du drame, encore sous le choc, avoue ne pas savoir ce qui s'est passé entre la victime et son ami, un certain S. A., âgé de 18 ans, lycéen, puisque dit-il «selon des

témoignages du voisinage, ils étaient assis près de l'immeuble côte à côte et ont salué ensemble un passant.

Toujours selon le parent de la victime, R., après le coup qui lui a été porté a pu se traîner, en perdant son sang, jusqu'à l'entrée d'un immeuble voisin. Un voisin, dit-on, a accouru et a évacué le blessé sur les UMC de l'hôpital situé non loin de là. Alors

que l'auteur du meurtre avait pris la fuite, les policiers arrivés sur les lieux peu après se sont mis à sa recherche.

En fait, pendant ce temps-là, il s'acheminait en direction de la Sûreté de daïra située non loin de là. Par ailleurs, nous avons pu apprendre que la victime, demeurant dans le quartier Souamaâ, venait quotidien-

nement à la cité Sidi Maâmar où réside de sa grand-mère maternelle.

L'auteur a été placé en garde à vue, tandis qu'une enquête a été ouverte par le procureur de la République pour élucider le mobile de ce crime. Dans le cadre de cette enquête, une autopsie a été ordonnée.

Karim O.

TLEMCCEN

Malgré la crise, les hallaba toujours actifs

Au moment où sévit une crise de carburant, presque à travers toutes les régions du pays, les trafiquants n'en ont cure de cette situation qui pénalise les citoyens.

Les hallaba activent toujours en cette période difficile qui aurait dû inciter les différents services de sécurité à sévir davantage contre ce trafic, un véritable crime économique. Les communiqués des services de douanes donnent régulièrement des chiffres d'importantes saisies de carburant. Un dernier communi-



Photo : DR

qué de ce corps nous renseigne sur l'étendue de cette hémorragie : plus de 7 000 litres de carburant ont été saisis lors de cette dernière semaine par les agents

de la brigade mobile des douanes à Maghnia.

Toutes ces saisies se font au niveau des localités frontalières, ce qui suppose que l'achemine-

ment du carburant destiné à la contrebande ne connaît pas de problème sur le trajet Tlemcen Maghnia.

Cependant, il serait naïf de croire que le bilan des saisies reflète la réalité.

Loin s'en faut, la quantité de carburant qui passe de l'autre côté de la frontière fait le bonheur de nos voisins (d'autant plus que les prix des carburants viennent de connaître une nouvelle hausse au Maroc).

Les pouvoirs publics doivent adopter une autre stratégie pour diminuer le trafic à l'approche de la saison estivale.

M. Zenasni

AÏN-TÉMOUCHENT

Une collégienne périt par asphyxie

Une collégienne âgée de treize ans a été asphyxiée par gaz, vendredi soir dans son domicile parental après qu'elle eut pris sa douche.

Selon des informations concordantes, la fillette et son frère âgé de 10 ans prenaient leur douche, sans savoir qu'il y avait une fuite d'oxyde de carbone de leur chauffe-bain, il a fallu l'intervention rapide des parents pour que le gamin soit sauvé de justesse, malheureu-

sement la fillette qui, paraît-il, souffrait d'allergie, a péri sur place. La Protection civile a évacué le garçon aux urgences médicales de la cité des Thermes ; après les soins qui lui ont été prodigués, ses jours ne sont pas en danger, tandis que le corps de la fillette a été déposé à la morgue de l'hôpital de la ville.

Une enquête a été ouverte par les éléments de la Sûreté de la daïra de Hammam Bou-Hadjar pour déterminer les causes et les circonstances de ce drame.

S. B.

TIOUT (AÏN-SEFRA)

Deux morts par noyade

Deux jeunes originaires de Labiodh-Sid-Cheikh ont trouvé la mort par noyade dans le barrage de l'oasis de Tiout, dans l'après-midi de samedi dernier.

Les corps sans vie de l'adolescent S. Imad âgé de 12 ans, et B. Hamza, âgé de 22 ans, des jeunes qui font partie d'une équipe de handball de Labiodh-S. Cheikh ont été repêchés par les éléments de la Protection civile qui se sont dépêchés sur les lieux. Leur entraîneur, qui voulait sauver les noyés, fut sauvé de la noyade par les mêmes éléments. Notons que cette équipe a été invitée par l'équipe locale de handball de Aïn-Sefra, pour un match de handball.

Tiout, cette oasis distante de 17 km de Aïn-Sefra, est devenue une plaque tournante du tourisme dans la région. Malgré l'arrêté du wali interdisant les baignades dans le barrage de Tiout, plusieurs jeunes continuent donc, à la fréquence à la recherche de la fraîcheur, surtout en cette période.

B. Henine

SIDI-BEL-ABBÈS

Les malfaiteurs qui écumaient l'autoroute Est-Ouest neutralisés

Samedi dernier, la Sûreté de Sidi-Bel-Abbès a réussi à arrêter la bande de malfaiteurs qui écumaient l'autoroute Est-Ouest sur le tronçon Oran-Tlemcen, au grand soulagement de ses usagers.

Selon nos sources, cette bande, composée de malfaiteurs portant des armes

blanches et circulant à bord d'un véhicule léger du genre Renault 21, sévissait sur l'autoroute. Elle s'attaquait aux automobilistes et les délestait de leurs biens.

Les services de sécurité de Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen et Oran ont été alertés ; ce sont ceux de Sidi-Bel-Abbès qui sont parve-

nus à les épingler au niveau d'un point de contrôle d'un barrage.

Lors de la fouille, les policiers ont trouvé des armes blanches. Les quatre malfaiteurs seront déférés incessamment devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès.

A. M.

VIOLENTES BAGARRES ENTRE COLLÉGIENS À MOSTAGANEM

Une dizaine d'élèves et un pompier blessés

C'est pour une raison inconnue que de violentes bagarres ont éclaté entre jeunes élèves dans deux collèges à la fin de la semaine dernière, l'un à Khelaïfia, relevant de la daïra de Kheireddine et l'autre dans la vallée des Jardins, dans la commune de Sayada.

Parmi les élèves qui se sont mêlés aux altercations à la sortie de leurs collèges, une dizaine d'entre eux ont été blessés et évacués par le SAMU à l'hôpital de Aïn Tédélès et aux UMC de Mostaganem.

Les secours ont donc été appelés rapidement et un des éléments de la Protection civile ayant reçu un caillou sur la tête a été soigné sur place. Une décision a été prise par les deux chefs d'établissements en concertation avec la Direction de l'éducation d'accueillir les élèves ce dimanche matin pour qu'ils soient en sécurité à l'intérieur de leur établissement. Les raisons de ces bagarres devront être déterminées par l'enquête en cours.

A. B.

(NAÂMA)

Saisie de cigarettes et de tabac à chiquer

Lors d'une fouille des bagages effectuée dans un autocar assurant la liaison Sidi-Bel-Abbès-Mécheria, les éléments de la Sûreté de daïra de Mekmen-B/Amar ont découvert une importante quantité de cartouches de cigarettes de différentes marques (Marlboro, Gauloises, Rym), ainsi que quelque 400 sachets de tabac à chiquer bien dissimulés dans des sacs.

Après son interpellation, le mis en cause qui répond aux initiales de S. B. ne disposait d'aucune facture. Il doit être présenté devant la justice pour répondre de son acte.

B. Henine

PENSÉE

Le 4 mai 2013 disparaissait

Chérif SOUAMI
rejoignant sa sœur
Fatiha SOUAMI, épouse
LAMRIBEN

décédée le 20 octobre 2010.

A ceux qui les ont connus et aimés, une pieuse pensée est demandée.

All pub

PENSÉE

Cela fait déjà 5 ans que notre cher et regretté père

BOUDIAF MOULOUD nous a quittés laissant derrière lui un vide que personne ne pourra combler. En cette douloureuse circonstance, tes enfants, la famille, les amis et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.

Repose en paix, cher père, nous ne t'oublierons jamais.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Tes enfants et ton épouse et toute la famille.



R139993

LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE À AÏN-DEFLA

L'APW s'implique dans la lutte

Le phénomène semble prendre de l'ampleur dans les établissements scolaires dans les trois paliers, primaire, moyen et secondaire. Tout le monde s'accorde à le dire mais les statistiques sont gardées secrètes.

Les questions se font nombreuses. Qui sont les auteurs et qui sont les victimes ? Une violence subie par les élèves ou par les enseignants de la part de leurs élèves ? Violences verbales ou physiques ou les deux à la fois ? Une violence que génère l'établissement scolaire lui-même ou bien elle prend sa source de l'environnement, social, familial ?

A tout ce questionnement, la commission de l'éducation chargée de l'éducation, présidée par M. Zenadra Belkacem, inspecteur de l'enseignement primaire, s'est penchée sur ce phénomène et a organisé, mardi dernier, au siège de l'APW, une journée de sensibilisation d'information, d'étude et de débat pour poser un diagnostic sur la situation, pour sensibiliser tous les concernés dans le but non pas d'éradiquer totalement ce phénomène mais tout au moins de le juguler en agissant sur ses causes apparentes ou profondes.

On a assisté lors de cette journée à de nombreuses interventions de spécialistes, éducateurs, chefs d'établissements, psychologues, responsables de l'orientation, universitaires... chacun donnant sa vision du phénomène, sa

définition, ses causes et ses remèdes.

A l'écoute des différents intervenants, il apparaît que l'école n'est que l'espace où se propage non pas une violence mais des violences multiformes qui se manifestent par des actes entre les élèves, entre les élèves et leurs enseignants, entre les enseignants et les élèves, entre les élèves et le personnel administratif depuis le préposé à l'entrée de l'établissement jusqu'à la Direction, violence aussi contre le mobilier et la structure et ses équipements qui subissent des

dégradations à longueur d'année. Selon un enseignant qui a passé toute sa vie dans le secteur, la violence naît dans la famille qui est la cellule de base de toute société, violence au sein du couple, du père contre la mère, violence des aînés sur les cadets, violences générées par les besoins et les frustrations, violences qui apparaissent déjà dans le milieu familial et dans les relations de voisinage. L'enfant, selon l'intervenant, devient alors porteur et vecteur de la propagation de cette violence.

Un autre intervenant parlera de la violence des parents contre l'enseignant qui va jusqu'à l'invective et l'insulte devant l'élève, ce qui ne fait que porter atteinte à la relation fondamentale de tout le système

éducatif et qui ne fait qu'encourager l'apprenant à relayer ces formes de violence.

Un autre intervenant ne mâche pas ses mots pour désigner comme auteur de ces violence la structure éducative elle-même. «La forme de sa construction, son architecture, ses manques de fonctionnalité, la surcharge des classes, l'absence d'espaces de détente, de personnel qualifié, personnel technique et même pédagogique ; certaines fonctions ayant disparu depuis longtemps de la carte administrative, telles que le factotum ou le jardinier...»

Il a aussi été question du rôle mineur, voire insignifiant des associations de parents d'élèves qui ne sont sollicitées que pour financer

certaines manifestations, comme des sponsors. La présence de ces associations est à peine tolérée par l'administration.

A l'issue de cette journée, une vingtaine de recommandations ont été formulées. Cependant, dira un participant «ces recommandations, qui en est le destinataire ? Quelle est ou quelles sont les instances qui vont prendre en considération ces recommandations ?» et d'ajouter «si on fait des recommandations pour des recommandations, des recommandations qui resteront sans écho...». Cependant débattre de ce phénomène, définir ses contours, évoquera une stratégie de lutte, l'évaluer objectivement n'est jamais vain.

Karim O.

BENI-YENNI (TIZI-OUZOU)

Déploiement de l'association Relais et Solidarité

C'est la Journée de la fête internationale du travail, coïncidant avec la date du 1^{er} mai, qu'ont choisie les membres de l'association sociale Relais et Solidarité de Béni-Yenni pour emménager dans leur nouveau siège, pas loin de l'ancien, mais beaucoup plus beau, plus spacieux et plus commode pour les activités de l'association.

Après sept années d'existence et de travail bénévole marquées par des actions de solidarité en faveur des malades chroniques, des handicapés et des laissés-pour-compte en général, l'association, qui prend de l'ampleur au fil des temps et de la grande sollicitation des nécessiteux qui lui sont exprimées même au-delà de la circonscription de Béni-Yenni, son bureau, à sa tête le président M. Hamid Mezar, a senti la nécessité de

se doter d'un nouveau siège qui réponde mieux aux objectifs de l'association, de ses membres et de ses adhérents. Ainsi, grâce aux donateurs bénévoles, les bienfaiteurs anonymes ainsi que le concours des autorités locales, dont le président de l'APC, l'association a réussi à obtenir de nouveaux locaux qu'elle a aménagés d'une fort belle manière, donnant aux lieux un aspect attractif et convivial, avec salle de réunions, espace

d'accueil et bureau pour le président. Cela, sans que l'association n'abandonne pour autant son ancien siège qui fera désormais office de magasin pour recevoir tous les dons des bienfaiteurs.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence du P/APC de Béni-Yenni, des représentants des comités des villages et du mouvement associatif local qui a toujours travaillé avec l'association Relais et Solidarité pour réaliser bien des actions et des projets d'utilité publique et d'intérêt général.

Tous les intervenants se sont accordés à louer le parcours de l'association depuis sa création. Ils ont exhorté également les habitants des Ath Yenni à l'aider, ne serait-ce que

par des «mots d'encouragement» pour aider ses membres à poursuivre leur travail, comme «nous l'avons hérité de la tradition de notre société qui s'est construite par la solidarité et le bénévolat», avait témoigné un homme âgé. Même l'imam de la mosquée, pour montrer son adhésion et sa satisfaction du travail de l'association, a promis de consacrer son oraison du vendredi au travail bénévole.

Signalons enfin que le président a fait appel à tous les habitants des Ath Yenni pour les sensibiliser à participer à l'importante campagne de dépistage du cancer du sein qui sera menée dans les jours à venir à Béni-Yenni, avec le concours de l'association des cancéreux El Fadjr de Tizi-Ouzou.

Sadek Aït Salem

DÉVELOPPEMENT LOCAL À MILA

Des retards préjudiciables et injustifiables

Tout le monde constate, à Mila, que les responsables à tous les niveaux consentent beaucoup d'efforts dans... l'information et la communication par radio locale et communiqués de presse interposés !

Certes, communiquer c'est bien, informer les administrés de tout ce qu'on entreprend dans leur intérêt, c'est encore mieux ; seulement, ces efforts consentis pour informer et communiquer avec le citoyen ne devraient pas être considérés comme une fin en soi !

En effet, le citoyen ne cesse d'être gavé par un tas de promesses et d'engagements pris en sa faveur, mais ne dépassant guère ce stade. Bref, des promesses qui durent depuis une éternité, sans que le quotidien des citoyens ne change d'un iota ! Toujours les mêmes problèmes et par conséquent les mêmes reven-

dications citoyennes qui reviennent au galop !

Mila, ces jours-ci, c'est une panne sèche d'alimentation en eau potable qui dure depuis presque 3 mois et qui irrite, à coup sûr, le commun des citoyens. Les responsables, eux, promettent une solution radicale, à savoir le changement du tracé et de la canalisation qui alimente toutes les agglomérations concernées, à partir de la station de traitement d'Aïn Tine, mais depuis...tout le monde attend on ne sait quoi ! Y compris les autorités en charge de ce dossier !

Idem pour l'éternel programme des aménagements urbains ! La plu-

part des rues et autres boulevards du centre-ville ne disposent toujours pas de trottoirs aménagés, encore moins d'espaces conviviaux, ni d'éclairage public. Bref, même pas un minimum de commodités pour les citoyens qui y résident, encore moins pour les passagers et autres visiteurs qui n'y trouvent pas d'endroit confortable pour respirer un coup, afin de reprendre leurs forces. Mais dès que la problématique est soulevée, on nous répond, instantanément, que tout est pris en charge et inscrit, donc cela ne saurait tarder ! Soit ! Mais quand on constate qu'un petit tronçon de rue, avec trottoirs de part et d'autre, d'une longueur ne dépassant pas les 400 mètres (liant la cité Bensalah à celle des 500 logements), attribué mais entamé à un rythme... de tortue, puisque ce petit projet traîne dans le temps et les désagrè-

ments depuis...plus de 2 années maintenant, sans que personne ne trouve à redire !

Une tour de 14 étages en plein centre-ville, initiée par l'OPGI de Mila depuis plus de 10 ans, le site est désigné (mais il est devenu un véritable dépotoir), les études du sol effectuées, la plaque portant caractéristiques du projet est en place, et c'est tout ! Mais, bien sûr, pour les responsables en place, le projet est en cours, on n'a plus qu'à attendre ! Il en est de même pour le parking à étages, prévu sur le site de l'ancien Souk El Fellah.

Ce genre de projets de développement qui traînent, en longueur et en largeur, on peut citer des dizaines, voire des centaines, mais à quoi bon, puisque le refrain est déjà connu d'avance, car à Mila, gérer par promesses dilatoires est devenu une activité bien prisée et un fourre-tout pour tous les responsables !

Si Mila veut sortir de sa ghettoïsation pour se mettre à niveau, ne serait-ce que par rapport à certaines villes voisines, elle a besoin de beaucoup plus que ces éternelles promesses, elle manque, plutôt, de meneur d'hommes, de responsables «bulldozers», capables de tout défricher sur leur passage, bousculant toute mauvaise velléité ou autres récalcitrants !

C'est la condition sine qua non pour espérer une quelconque avancée et des lendemains meilleurs, pour cette wilaya qui mérite, vu ses innombrables potentialités, beaucoup mieux que cela !

Mourad B.

A. M'haïmoud

RELIZANE

Des retraités honorés par Algérie Télécom

Le comité de participation relevant de la direction d'Algérie Télécom, à l'instar des autres directions de la wilaya de Relizane, a honoré dernièrement une quarantaine de retraités de la corporation à l'occasion de la Journée mondiale des travailleurs qui coïncide avec le 1^{er} mai de chaque année et en guise de reconnaissance aux grands sacrifices qu'ils ont consentis durant tout le long de leur carrière.

Le premier responsable du secteur d'Algérie Télécom, en l'occurrence M. Omar Okacha, a présidé la cérémonie de remise de ces prix en présence de l'ex-directeur M. Salaouantchi, et des cadres syndicaux. Cette action entre dans le cadre des différents programmes tracés par la commission des œuvres sociales de la Protection civile de la wilaya.

A. Rahmane

DISTRIBUTION DE LOTS DE TERRAINS À BÂTIR

Plus de 5 600 dossiers déposés à l'APC de Sougueur

Depuis l'annonce il y a quelque temps de la nouvelle liée à la distribution des lots de terrains à bâtir à Sougueur, les citoyens n'en finissent pas de se ruer vers les services concernés de l'APC pour y déposer leurs dossiers dans l'espoir d'arracher un éventuel lopin.

Au début, l'opération a connu une vive contestation de la part des citoyens, lesquels n'ont pas digéré les conditions d'accès y afférentes affichées par la commune, dont l'exigence d'un certificat de résidence de 10 années et plus pour le pré-

tendant et son père, la non-possesion d'un quelconque bien immobilier...

L'attroupement de la foule a été, faut-il le rappeler, entaché de dépassements au point de nécessiter l'intervention des services de sécurité.

Selon nos sources, en attendant la clôture du délai de dépôt des dossiers fixée probablement jusqu'à la fin du mois en cours, plus de 6500 demandes ont été jusqu'à l'heure actuelle réceptionnées avant d'être traitées par la commission concernée.

Une mission qui s'avère d'ores et déjà rude face à une demande grandissante. Pour ce qui est des lots de terrain officiellement disponibles, ils sont de l'ordre de 200 du côté de la route menant vers la commune de Aïn D'heb, et 200 autres situés à «El

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

PROGRAMMES ANTI-CORRUPTION DANS LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

Promouvoir la réduction du risque de corruption

Les commissions, les pots-de-vin et les rétro-commissions^(*) dans le commerce de l'armement et des équipements des services de sécurité affichent les taux les plus élevés — de 20 à 40% (!) —, au lieu des 10% «traditionnels» dans les autres secteurs où la corruption bat son plein. L'ONG de lutte contre la corruption «Transparency International» vient de rendre publique une nouvelle étude sur les programmes anti-corruption dans les entreprises de fabrication d'armement.

La société Bechtel^(**) a obtenu la note maximale dans l'Index sur les pratiques de lutte contre la corruption dans l'industrie de la défense 2015 de Transparency International, section du Royaume-Uni (TI-RU).

Cet indice mesure la transparence et la qualité des programmes d'éthique et de lutte contre la corruption de 163 entreprises du secteur de la défense de 47 pays. Bechtel est l'une de seulement quatre entreprises à avoir obtenu la note maximale de l'indice, qui classait les firmes de la fourchette A (la plus élevée) à F (la plus basse) en utilisant des informations publiées.

«La mesure indépendante des programmes d'éthique et de lutte contre la corruption de Transparency International contribue de manière significative à la lutte contre la corruption», a déclaré la directrice de

l'éthique et de la conformité chez Bechtel. «La confirmation par une tierce source d'un solide programme encourage les entreprises à maintenir leurs efforts.»

En publiant le rapport, TI-RU a exhorté les gouvernements à exiger que les entrepreneurs aient des programmes d'éthique et de lutte contre la corruption en place avant de soumissionner pour des travaux de défense en vue d'augmenter l'imputabilité.

TI-RU a décrit ces programmes d'éthique et de lutte contre la corruption comme étant

(*) Une rétro-commission est le fait illégal pour un vendeur de verser une commission plus importante que demandé à un intermédiaire pour récupérer ensuite, de façon occulte, la partie de la somme superflue après la transaction initiale. Lors d'un marché à l'exportation, la commission et la rétro-commission permettent la rémunération des intermédiaires ou courtiers internationaux en liquidités transférables à une banque, généralement



«l'approche d'une entreprise vis-à-vis de la promotion de sa culture éthique et de la réduction du

risque de corruption». L'évaluation des programmes des entreprises utilisait un questionnaire

de 41 indicateurs organisés en cinq piliers : leadership, gouvernance et organisation ; gestion du risque ; politique et codes d'entreprise ; formation ; personnel et lignes d'assistance.

Les questions couvrent ce que TI-RU considère comme les capacités de base qu'une entreprise mondiale du secteur de la défense devrait avoir mises en place.

«L'indice fournit une carte routière aux entreprises désireuses d'élaborer un programme efficace de lutte contre la corruption», a ajouté la représentante de Bechtel.

«Par-dessus tout, le programme de chaque entreprise peut être renforcé en apprenant les meilleures pratiques des autres entreprises.»

Djlali Hadjadj

AFFAIRE AUTOROUTE EST-OUEST

Réaction d'un internaute au 4^e jour du procès suite à l'audition des accusés des entreprises chinoise et japonaise

«Franchement, aller chercher des Asiatiques pour construire cette autoroute, il faut le faire. Plus compliqué ça n'existe pas. Des retards, des surcoûts, des bakchichs, des intervenants-intermédiaires et pour avoir au final une route nationale qui plus est bourrée de malfaçons et de dégradations. Il fallait le faire, l'Algérie l'a fait. A force de choisir le mieux-disant

financier, on arrive forcément à ces dérives et les Asiatiques ont été sur ce coup malins tels un singe.

Ils ont volontairement minorés les coûts du chantier afin d'emporter l'appel d'offres, pour ensuite les doubler par leurs surcoûts.

Qui plus est, les Chinois ont importé leur main-d'œuvre et les Japonais ont refusé le béton fabriqué localement

exigeant qu'il soit aussi importé.» Fin de citation. Le maître d'œuvre a fait sa loi et le maître d'ouvrage par ses incompétences, ses louvoiements et son laxisme a dépouillé le Trésor algérien et reçu une autoroute non pas du siècle mais bien du XIX^e, à l'image du pays qui est en retard de l'équivalent par la faute de ces crétins qui sont entendus comme témoins. Bien évi-

demment les Chinois ne vont pas avouer avoir soudoyé des cadres algériens car la corruption est punie de la peine de mort dans l'Empire du Milieu (ndlr : Chine). Les Japonais sans aller jusqu'à cette extrême sévérité, punissent aussi la corruption bien que les yakuzas (ndlr : mafia japonaise) ont encore de beaux jours au pays du Soleil levant.»

DES MOTS POUR LE DIRE

«... Je ne suis qu'un petit juge...»

Lors du 4^e jour du procès Autoroute Est-Ouest, le magistrat Hellali qui préside les débats a fait cette étrange déclaration à propos du ministre Amar Ghoul lorsqu'un des accusés a demandé que ce ministre soit appelé à la barre : «...Le petit juge que je suis ne peut pas convoquer un ministre en exercice. C'est une procédure complexe. Mais Ghoul a répondu au juge d'instruction et nous allons entendre ce qu'il a dit...»

De quoi s'agit-il ?

La corruption est plus que jamais à l'ordre du jour de l'actualité ces dernières semaines à travers ces procès à la chaîne. Mais de quoi s'agit-il ? Etymologie : la corruption vient du verbe corrompre, venant du latin «corrumpere», briser complètement, détériorer, phy-

siquement ou moralement.

La corruption est l'utilisation abusive d'un pouvoir reçu par délégation à des fins privées comme l'enrichissement personnel ou d'un tiers (famille, ami...). Elle consiste, pour un agent public, un élu, un médecin, un arbitre sportif, un salarié d'entreprise privée..., de s'abstenir de faire, de faciliter quelque chose, du fait de sa fonction, en échange d'une promesse, d'un cadeau, d'une somme d'argent, d'avantages divers...

On distingue deux types de corruption : la corruption active pour l'auteur de l'offre de promesse, de présents, d'avantages... ; et la corruption passi-

ve pour celui qui, du fait de sa fonction, accepte ou sollicite cette offre.

Exemples de formes de corruption : «dessous de table», «pot-de-vin», bakchich ; fraude (falsification de données, de factures) ; extorsion (obtention d'argent par la coercition ou la force) ; concussion (recevoir ou exiger des sommes non dues, dans l'exercice d'une fonction publique, en les présentant comme légalement exigibles) ; favoritisme (ou népotisme) (favoriser des proches) ; détournement (vol de ressources publiques par des fonctionnaires) ; distorsion de la concurrence dans les marchés publics.

ESPAGNE

Un politicien nu contre la corruption

Nu pour prouver qu'il n'a rien à cacher. Un politicien espagnol n'a pas hésité à se dévêtir pour afficher son soutien à la lutte contre la corruption, après l'affaire Rato, du nom de l'ex-directeur conser-

vateur du FMI, Rodrigo Rato, soupçonné de fraude fiscale et de blanchiment. Luis Alberto Nicolas, du parti socialiste, pose nu sur ses posters de campagne, le doigt pointé vers les électeurs,

avec une rose en guise de feuille de vigne. Le calendrier électoral est chargé en Espagne, avec les élections régionales prévues le 24 mai et les législatives à la fin de l'année.

FOOTBALL

CAK-USMS NON JOUÉ POUR ABSENCE D'ARBITRES

Boukaroum-Hamoum, la guerre des chefs a commencé !

● Une autre affaire sur le dos de la commission fédérale des arbitres que préside Khelil Hammoum, membre du BF de la FAF qui a succédé il y a un peu plus d'un an à Belaïd Lacarne.

Cette fois, ce n'est pas un arbitre qui jette sa chemise, encore moins quelqu'un qui touche des pots-de-vin pour arranger l'issue d'une rencontre. L'actualité du 1^{er} week-end du mois de mai rapporte, outre le déroulement de l'inédite finale de la Coupe nationale MOB- RCA, qu'un trio arbitral conduit par M. Boukhalfa, dépendant de la Ligue d'Oran, n'a pas fait le déplacement à Alger pour officier le match de la 28^e journée du championnat inter-régions (groupe Centre) ô combien décisif entre le CA Kouba, équipe menacée par la relégation, et les Grenats de l'USM Sétif, un des postulants pour l'accession en DNA (Division nationale amateur). Une absence qui a intrigué plus d'un le jour du match (vendredi 1^{er} mai) au stade Mohamed-Benhaddad de Kouba. Un directeur de jeu en remplacement de M. Boukhalfa et de ses assistants allait être improvisé sur place. C'était compter sans l'intransigeance des dirigeants du club sétifien qui ont récusé toute idée de changer le trio. En l'absence d'un (autre) officiel de la LIRF (le SG de la ligue était pourtant sur place, au stade de Kouba), le match n'a pas eu lieu mettant la structure dirigée par Mohamed

Boukaroum (également membre du BF de la FAF) dans une situation embarrassante. La présence d'un commissaire au match aurait pourtant résolu un tel quiproquo. Cette défection d'un officiel garant du bon déroulement des opérations durant une partie de football est induite par l'absence des textes de loi concernant l'organisation des matchs dépendant des divisions inférieures. Le corps des commissaires de matchs n'est sollicité, en effet, que lors des matchs organisés par la LFP (Ligues 1 et 2). Des observateurs, au fait des coulisses entourant l'organisation des matchs dans les petites divisions affirment pourtant que certaines rencontres, celles dites à haut risque ou à enjeux (accession ou rétrogradation) peuvent bénéficier (à la demande d'une des deux parties) des services d'un commissaire au match. Le caractère exceptionnel pouvait donc être consacré à ce duel des extrêmes entre le CAK et l'USMS). Avant le déroulement de cette 28^e journée, l'USMS pointait à la 2^e place du classement, avec deux longueurs de retard sur le leader, le RC Boumerdès, au moment où le CAK était avant dernier, ex-æquo avec l'E. Sour El-Ghozlane avec 28 points chacun. Au lendemain de ce round marqué par la défaite du club de Boumerdès, à Ouargla, devant le MB Rouissat, le classement voit le RCB conserver son leadership (58



Photos : DR



points) devant l'USMS (56 points mais un match en moins) alors que l'US Béni Douala est définitivement larguée (3^e avec 44 unités). En bas du tableau, le CAK occupe la lanterne rouge (28 points) derrière le WA Rouiba (30 points) battu à Ouled Djellal, la JS Azzazga (31 points) qui s'est inclinée à Bougaâ et l'E Sour El-Ghozlane (également 31 points) qui a battu chez lui Béni Douala.

Boukaroum ouvre son enquête, Khelil Hammoum fait «son ménage» !

Devant cette inédite situation, la LIRF a aussitôt ouvert une enquête. Dans un communiqué publié sur le site de la LIRF, l'instance de Hadj Boukaroum menace de sanctions les personnes défaillantes. «Suite au

non-déroulement de la rencontre CA Kouba -USM Sétif, programmée le vendredi 1^{er} mai pour le compte de la 28^e journée du championnat Inter-régions groupe Centre-Est, il a été constaté que les emails transmis aux arbitres désignés pour ce match sont parvenus tardivement aux intéressés. A cet effet, des sanctions sévères seront prononcées à l'encontre des personnes responsables de la direction de l'arbitrage», lit-on dans le communiqué de la LIRF. La ligue inter-régions ne livre aucun autre détail à ce sujet. Hier, c'est la Direction nationale de l'arbitrage relevant de la CFA présidée par Khelil Hammoum, membre du BF de la FAF, qui livre les noms des responsables de cette grave faute profes-

sionnelle que la ligue de Mohamed Boukaroum situe au niveau de la cellule du mailing (appelons-là ainsi) qu'avait installée ces dernières semaines Khelil Hammoum. Il s'agit de MM. Mounir Dbichi (directeur) et Yacine Hamzaoui (son collaborateur) à qui le président de la CFA a confié la mission «d'informer les arbitres» de leur désignation durant les week-ends. Ces deux agents techniques, généreusement rémunérés sur les fonds des ligues (LFP, DNA et LIRF) ont été sommés de vider les lieux. Désormais, Khelil Hammoum «agira» seul. C'est lui qui assumera le «rôle» d'informer les arbitres (toujours par email ?) de leur désignation à l'occasion de cette fin de saison. L'initiateur de cette «ingénieuse trouvaille», toute algérienne faut-il le remarquer, a certainement les compétences pour maîtriser l'outil informatique. Il aura du mal à prévoir des «problèmes techniques» sur la toile. La transparence de l'opération de désignation qui passe par la publication des noms des chargés de mission (arbitres et autres officiels) et la confiance qui doit lier tous les démembrés des instances de gestion de notre football, sont des gages de réussite que la FAF, ses ligues et tout le personnel du sport en Algérie doivent mettre en exergue. Autrement, la suspicion et le climat de terreur régneront en maîtres. **M. B.**

CELA S'EST PRODUIT AU PASSAGE DES SUPPORTERS DES CRABES

Incidents regrettables à Akbou et Ighzer Amokrane

Des incidents regrettables ont été observés au passage et au retour des supporters des Crabes à Akbou et Ighzer Amokrane notamment. Des affrontements entre les supporters des Crabes et certains fans se prétendant de la JSK ont été signalés dans ces deux localités. Plusieurs abribus ont été saccagés à Akbou. Les bus des voyageurs assurant la desserte Akbou et Béjaïa n'ont pas assuré le transport dans la matinée d'hier pour cause de fermeture de la route.

Il a fallu l'intervention d'autres citoyens pour apaiser les esprits des fans en furie. De nombreux fans de la JSK n'ont pas manqué de dénoncer ces agressions contre les Mobistes qui ont fait honneur à la Kabylie par leur parcours exemplaire en coupe et en championnat cette année. «Le MOB a fait honneur à toute la Kabylie. Il ne faut pas être amnésique et oublier le soutien indéfectible des Crabes à chaque sortie de la JSK où l'équipe des Canaris a été tout le temps accueillie dans un total esprit de fraternité», ont regretté plusieurs fans de la JSK. Il faut rappeler que des supporters mobistes qui n'ont pas trouvé de place dans la soirée de vendredi dans les bus pour assister à la finale, ont déversé leur colère au niveau de la gare routière de Béjaïa où des abribus et une dizaine de voitures qui se trouvaient à cet endroit ont été vandalisés.

A. K.

FOOTBALL

APRÈS LA CONSÉCRATION DU MOB EN COUPE D'ALGÉRIE

Ambiance de folie durant toute la nuit dans toute la wilaya

● Une ambiance de folie a été vécue durant toute la nuit, avant-hier samedi, après la consécration en Coupe d'Algérie, des Crabes devant la formation de l'Arbaâ au stade Tchaker de Blida.

Des jeunes, des moins jeunes, des femmes et même des personnes âgées ont déferlé dans les rues de Béjaïa au coup de sifflet final de la partie pour célébrer ce premier sacre dans l'histoire des Vert et Noir depuis sa création en 1954. C'est une folie collective qui s'est emparée du peuple vert et noir durant toute la nuit de samedi à dimanche. On a chanté, on a crié et dansé jusqu'à l'aube dans les différents quartiers de la ville de Béjaïa. L'adrénaline est montée vers minuit avec l'arrivée des premiers groupes de fans qui ont fait le déplacement à Blida. A l'intérieur de la wilaya, c'est la même liesse populaire qui est observée où les fans du MOB se sont massivement mobilisés pour fêter dignement ce premier sacre dans l'histoire du club le plus populaire de la vallée de la Soummam.

Quelques dizaines de fans à l'arrivée de l'équipe

C'est à bord d'un avion de la compagnie aérienne nationale



Photos : DR

d'Air Algérie que les hommes de Amrani ont rallié la ville de Béjaïa vers les environs de 11h. Visiblement éreintés par la nuit blanche et l'ambiance enflammée de la veille après le sacre de leur équipe fétiche, quelques dizaines seulement de fans de Crabes se sont déplacés à l'aéroport Soummam Abane-Ramdane pour accueillir les camarades de Zerdab. Les autorités civiles et militaires de la wilaya à leur tête le wali et le président de l'APW, Mohamed Bettache, ont reçu à leur descente d'avion les partenaires de Fawzi Rahal. Le pre-

mier à faire son apparition à l'arrivée de l'avion était le driver vert et noir, Abdelkader Amrani. Un vibrant hommage lui a été rendu par la famille mobiste pour tout le travail accompli depuis son installation à la tête des Crabes l'année passée.

Ont suivi ensuite, le porte-parole des actionnaires, Farid Zizi, Belaïd Ouzbidour, amoureux et actionnaire aussi du MOB ainsi que Dehouche, le capitaine des Crabes avec son camarade Malek Ferhat qui ont brandi le trophée en franchissant la passerelle de l'avion. Dans le salon d'hon-

neur de l'aéroport Soummam Abane-Ramdane, une sympathique réception a été organisée par les autorités de la wilaya de Béjaïa en l'honneur des vainqueurs de la Coupe d'Algérie. Pour éviter une éventuelle fatigue, les joueurs mobistes, également en course pour le titre de champion d'Algérie et qui sont appelés à disputer un match important contre l'USMA le week-end prochain n'ont pas effectué le traditionnel défilé avec la Coupe à travers les rues de Béjaïa. Amrani a demandé aux dirigeants de reporter la fête à la fin du championnat pour ne pas trop charger ses protégés qui se doivent de récupérer de la fatigue de cet important match de Coupe d'Algérie. «C'est un honneur et une grande fierté que je dédie ce premier sacre à toute la région, aux supporters des Crabes qui nous ont toujours soutenus ainsi qu'à toute la Kabylie. J'espère que cette première coupe dans l'histoire du MOB ouvrira désormais une ère prospère pour la club. J'espère aussi que ce premier titre en appellera d'autres aussi brillantes performances», a déclaré à son arrivée Malek Ferhat qui n'a pas eu la chance de disputer la finale pour cause de blessure, faut-il le rappeler.

A. Kersani

ABDELMALEK MOKDAD (MILIEU OFFENSIF DU RC ARBAÂ) :

«L'efficacité nous a fait défaut»

● Abdelmalek Mokdad, l'une des pièces maîtresses de l'échiquier de Mihoubi, avait au moins deux belles occasions de buts lors de la finale de la Coupe d'Algérie perdue face au MO Béjaïa. Son regret : n'a pu offrir le trophée aux milliers de supporters du RCA.

Le Soir d'Algérie : on imagine que vous êtes déçu de ne pas avoir remporté la Coupe d'Algérie ?

Abdelmalek Mokdad : Oui, je suis déçu comme tous mes camarades et le public de l'Arbaâ. Notre public méritait le trophée après un beau parcours en coupe. Personne ne donnait cher notre peau. Quant au match, il est vrai qu'on avait les capacités de gagner la rencontre et de remporter cette coupe, mais on était un peu crispé en première mi-temps. Et le but du MOB à deux minutes de la pause nous a quelque peu perturbés par la suite. En deuxième mi-temps, on s'est créé des occasions nettes et on pouvait revenir au score et même gagner, malheureusement l'efficacité nous a fait défaut devant les buts.

D'aucuns pensent que vous, personnellement, vous avez raté au moins

deux véritables balles de buts...

Oui, il y avait cette première transversale et d'autres occasions. Ceci dit, j'ai donné le meilleur de moi-même et j'ai essayé de trouver la faille. Comme je l'ai dit, en première mi-temps, à l'image de toute l'équipe, je n'avais pas tout à fait mes repères. En seconde période, grâce à mes camarades, j'ai eu quelques tentatives mais sans y parvenir à les mettre dedans.

Vous avez remporté le titre du championnat avec le MCA en 2010 et vous auriez aimé gagné la coupe avec le RCA...

Effectivement, j'ai eu la chance de remporter le titre du championnat d'Algérie avec le Mouloudia et j'aurais aimé gagner un nouveau trophée avec l'Arbaâ surtout pour notre public qui le mérite plus.

Maintenant que vous n'avez pas gagné cette coupe, il faudra songer à assurer le maintien en Ligue 1 pour sauver votre saison ?

Il nous reste encore quatre matches en championnat qu'on doit négocier intelligemment pour assurer



définitivement notre maintien en Ligue 1. Ce sont tous des matches de coupe. On est 10^e avec 35 points, donc on doit se donner à fond pour sauver notre saison.

Un mot pour le public qui vous a soutenu tout au long du parcours en Coupe d'Algérie.

Notre public méritait mieux. On aurait aimé offrir le trophée à l'Arbaâ qui est une jeune équipe faut-il le rappeler. C'est sa deuxième année parmi l'élite et elle a réalisé un parcours exceptionnel en Coupe d'Algérie. Vraiment, je suis désolé pour notre public.

Entretien réalisé par
Ahmed Ammour

HANDBALL

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS MESSIEURS (8^{ES} DE FINALE)

Les Pétroliers éliminés

● **C'est l'information qui a fait le tour de tous les cercles sportifs, toutes disciplines confondues. Impensable, il y a quelques mois, cette élimination du GSP, en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie messieurs, est l'œuvre d'une équipe aux moyens dérisoires dénommée Moustakbel de Tadjenanet, évoluant dans le play-down de la nationale une.**

Abritée par la salle de Bordj Bou-Arréridj, cette confrontation entre le GS Pétrolier et le Moustakbel de Tadjenanet a surtout valu par la tournure prise par les débats présentés comme un face-à-face déséquilibré.

Sous la férule de Mohamed Lamine Fekraoui, la formation de Tadjenanet entamera la partie sans être impressionnée par la valeur du Sept adverse. Soutenus par des centaines de supporters venus de toute la région des Hauts-Plateaux, les gars de Tadjenanet rivalisent d'ardeur et de combativité devant des vis-à-vis expérimentés à souhait, emmenés par Boudrali, Berkous et autre Benmenni. Tellement les Pétroliers semblaient lourds et peu inspirés, les équipiers de Deghoul, néo-capé en sélection des U21, se lancent résolument à l'assaut de cette citadelle réputée imprenable. Appliquant une

défense avancée, la formation de Tadjenanet réduit les assauts adverses et allait concrétiser ses orchestrations offensives. Au fil des minutes, les débats sont dominés par Tadjenanet qui rejoindra les vestiaires à la pause-citron avec un maigre mais précieux avantage (15-14).

Le second acte verra les fougues représentants des Hauts-Plateaux prendre jusqu'à plusieurs longueurs d'avance. Piqués dans leur amour-propre, les Pétroliers se jettent dans la bataille pour renverser la vapeur. Les lutins du MBT ne se démontent pas après l'égalisation des Pétroliers à 31 buts partout à la 59' puisqu'ils inscrivent le but de la délivrance à quelques poignées de secondes du coup de sifflet final. Un exploit qui met fin à une hégémonie de l'ex-MCA qui date depuis 1996.

D'autres gros bras recalés

Et non des moindres puisqu'il s'agit de la JSE Skikda et de Mouloudia d'Oran et de Saïda. L'affiche de ce tour, animée dans la salle des Issers, par les ensembles d'Aïn Touta et de Skikda, a valu par des débats forts disputés. Annoncée malgré tout comme déséquilibrée après l'hécatombe subie par la formation aurésienne, les présents ont été agréablement surpris par le visage rayonnant présenté par la

formation d'Aïn Touta face à celle de Skikda surprenante de fébrilité et son excès de confiance. Sur le terrain, le coach d'Aïn Touta, bien que privé de quelques cadres de l'équipe, a su concocter un ensemble fringant composé de remplaçants assez motivés pour surprendre.

Dans la salle du 20-Août-55 de Bordj Bou-Arréridj, les El-Biarois, drivés désormais par Draouci, se sont secoués pour battre difficilement de coriaces éléments d'El Harrouch. Les Algérois rapidement menés au score ont mis du temps pour renverser la vapeur. L'expérience et le gabarit des El-Biarois ont fini par avoir raison de l'engagement de leurs vis-à-vis qui passaient le plus clair de leur temps à contester les décisions arbitrales. Les présents dans la salle «Laghouazi» de Baraki, qui n'avaient pas encore repris leurs esprits suite au coup de tonnerre provoqué par le MBT, n'ont pas été servis lors des deux confrontations suivantes. La première rencontre a vu le Mouloudia d'Oran affronter le Chabab de Chelghoum Laid pour la quatrième fois de cette saison.

Comme la précédente rencontre, comptant pour le championnat national, le Sept du CCL s'est imposé avec un grand écart. Quant à la seconde empoignade, animée par le Chabab de Mila et la Jeunesse d'Arzew, elle s'est caractérisée par des débats trop déséquilibrés. Les protégés du président Naïm Bouguerra n'ont pas trouvé de difficultés pour décrocher leur qualif'. Il faut remarquer que les Mileviens ont pris le devant

dès l'entame du match pour arriver à la mi-temps avec cinq buts d'avance (14-09) et conclure la rencontre avec neuf buts d'écart (30-21).

A Aïn Benian, la seconde formation d'Arzew, l'ESA est restée elle aussi sur le quai en se faisant débarquer logiquement par la formation du Chabab de Bordj Bou-Arréridj. A Oued Sly, les gars de Baraki ont dû se surpasser pour vaincre les gars du Mouloudia de Saïda. Quant au dernier match disputé samedi dernier à la salle des «Issers», il a été remporté logiquement par le Widad de Rouiba aux dépens de la Jeunesse de Kabylie. Pour la suite de cette épreuve populaire, rendez-vous est donné pour le week-end prochain avec la programmation des quarts de finale.

H. C.

DAÏF CHARROUF N'EST PLUS

Il était une fois un prof de sport... au temps du sport scolaire conquérant

C'était une figure de proue de la «dream team» de l'enseignement du sport au lycée Okba (ex-Guillemin). Daïf Charrouf – c'est de lui qu'il s'agit – vient de nous quitter à l'âge de 65 ans. Passionné de sport, amoureux du basket-ball qui était sa discipline fétiche, Daïf s'en va en laissant derrière lui l'image d'un acteur/témoin du sport scolaire au temps de sa splendeur. Le défunt faisait partie de la «fameuse» équipe des professeurs de sport de Okba/Guillemin. Une «équipe qui gagnait et enjolivait les palmarès», force est de le rappeler. Nous sommes nombreux à l'avoir eu comme «cheikh de sport» et, pour certains d'entre nous, comme un ami dans la vie de tous les jours : Nacer Belhadjoudja, Khaled Zerrouk, Badis Karim Sekkai, Mohamed Belaid, Toufik Chebani, Smaïl Bendjennad, Lyes Ibalitène, Pepe Elmoko, etc. Dans une répartition des tâches minutieusement étudiée, Daïf Charrouf avait travaillé en bonne intelligence avec Habrouche (athlétisme), Aggar (football), Belkhir (athlétisme). C'était dans les années 1970, lorsque «le sport à l'école» était une réalité visible à l'épreuve du terrain et non un slogan creux. C'était dans les années 1970, lorsque le ministère de la place du 1^{er}-Mai était un département ministériel producteur d'idées/projets et non une institution en panne d'idées comme c'est le cas aujourd'hui. Au temps de la «dream team» de ses professeurs de sport dont le défunt Charrouf, le lycée de Bab El Oued trônait au rang des lycées champions du sport scolaire. L'équipe de foot au sein de laquelle évoluait un talentueux joueur nommé Djamel Zidane (USMA) n'avait rien à envier aux meilleurs du championnat d'Algérie de première division. Idem pour le sept de hand ou le cinq de la balle au panier encadré d'une main de maître par Daïf Charrouf. Sans compter l'athlétisme. Et sans compter – et pour changer de registre – le fécond atelier de théâtre, animé par notre professeur de français Raymond BOINO. Si le «sport à l'école» était – à Okba/Guillemin – une saga gagnante/heureuse, le regretté Daïf Charrouf y était pour beaucoup. A l'instar de ses amis et collègues Habrouche, Aggar, Belkhir et – plus tôt – Kamel Lemoui et Achour, Daïf Charrouf s'en était donné à cœur joie. Au grand bonheur des élèves, heureux de fréquenter – à mi-chemin entre La Casbah et Bab El Oued – un lycée «champion» dans tous les registres. Et au grand bonheur d'un proviseur digne de ce nom : le grand «Si Tahar Tedjini», fils de Laghouat et premier SG du ministère de l'Education nationale en 1962, dirigé alors par Abderrahmane Benhamida.

Youssef Zerarka

ATHLÉTISME

Quatre meetings au programme de la FAA

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a programmé quatre meetings d'envergure, d'ici au 12 juin 2015, «pour permettre à l'élite nationale de réaliser les minima des compétitions officielles de cette année». Le début sera le meeting de Batna les 15 et 16 mai 2015, suivi de celui de Constantine le 30 mai, de Tlemcen le 2 juin et de Béjaïa le 12 juin. La décision d'organiser ces différents meetings localement «est motivée par la difficulté d'engager nos athlètes dans les meetings internationaux en raison notamment de la cherté des billets d'avion», a précisé la FAA. Grâce à ses différents meetings, les athlètes internationaux devront réaliser les minima exigés pour les Mondiaux d'athlétisme et les Jeux africains prévus respectivement du 22 au 30 août à Pékin en Chine et du 4 au 19 septembre au Congo Brazzaville.

Ah. A.

COUPE D'ALGÉRIE SENIORS DAMES

(DEMI-FINALE)

Pétrolières et El-Biaroises sur du velours

Devant disputer leurs rencontres en retard des quarts de finale, les formations du GS Pétroliers et du HBC El-Biar se retrouvent qualifiées sans se fatiguer du fait du forfait de leurs adversaires, respectivement le CS Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et le HC Mila. Aussi, les Pétrolières et les El-Biaroises ont disputé le week-end passé leur demi-finale. D'un côté, les Pétrolières ont composé leur ticket en battant, vendredi dernier, à Oued-Sly en prenant le dessus sur les filles d'Arzew (25-14). De leur côté, les El-Biaroises, détentrices du trophée lors des deux précédentes saisons, se sont promenées, samedi dernier à Draâ Ben-Khedda, face à l'équipe de l'ES Akbou (51-16). Aussi, le GSP et le HBCEB se rencontreront pour la énième fois en finale de cette édition avec la détermination des El-Biaroises à matérialiser l'adage «jamais deux sans trois».

H. C.

BASKET-BALL : QUALIFICATIONS POUR L'AFROBASKET 2015 DAMES

Les Algériennes iront au Cameroun !

Les joueuses de la sélection algérienne de basket-ball seniors ont arraché haut la main leur ticket pour le championnat d'Afrique des nations (Afrobasket 2015) grâce à leur double victoire sur la sélection marocaine lors du mini-tournoi qualificatif de la Zone

1 organisé les 30 avril et 1^{er} mai à Staouéli. La Tunisie et la Libye ayant renoncé aux qualifications, l'unique ticket de la zone a été disputé entre les Algériennes et les Marocaines. Et les protégées du sélectionneur national Azzedine Labouise se sont imposées

lors des deux rencontres (72-43 et 55-44).

L'Algérie est ainsi la 9^e sélection à composer son billet pour la 24^e édition de l'Afrobasket féminin prévu cette année à Yaoundé, au Cameroun, du 24 septembre au 3 octobre 2015. Le Cinq national féminin rejoint ainsi le Mozambique, le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (Zone V) et l'Afrique du Sud (Zone VI) en plus du Cameroun (pays organisateur), et l'Angola (tenant du titre). Pour rappel, les Algériennes avaient terminé 11^e lors de l'Afrobasket Women 2013 au Mozambique.

Ahmed Ammour

Le PS El-Eulma et le COBB Oran accèdent en Superdivision A

Le PS El-Eulma et le COBB Oran ont arraché leur accession en Superdivision A de basket-ball à l'issue de la dernière journée du tournoi play-off de la Superdivision B disputée samedi à Oran. L'USM Alger termine 3^e avec le même nombre de points que les deux lauréats, mais dispose d'un goal-average particulier défavorable par rapport aux deux équipes.

Ah. A.

CONDOLÉANCES

Très attristés par les décès, par noyade dans le barrage de Tiout, du joueur Sammah Imed (13 ans) et de l'accompagnateur de l'équipe du Widad Labiodh Sidi Cheikh d'El Bayadh, Boubekri Hamza (22 ans), le président de la FAHB, M. Bouamra Saïd président de la FAHB, présente en son nom et celui des membres élus et permanents de cette instance, ses sincères condoléances aux familles des défunts, les assurant, en cette pénible circonstance, de sa profonde sympathie.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

TOURNOI PLAY-OFF DE SUPERDIVISION A (1^{ER} ET 2^{ES} JOURNÉES)

Le GSP et le CRBDB mènent les débats

A l'issue du premier tournoi du play-off qui s'est déroulé à Dar El-Beïda en deux jours, vendredi et samedi, le GS Pétroliers et le CRB Dar El-Beïda mènent déjà les débats en remportant, chacun, ses deux rencontres. Les deux équipes occupent ainsi les premières places en attendant le 2^e tournoi prévu ce week-end à Sétif.

Ah. A.

Résultats

1^{re} Journée
ABS-OB 80-68
GSP-IRBBBA 70-47
NBS-NAHD 75-80
USS-CRBDB 68-84
2^e Journée
IRBBBA-USS 71-81
NAHD-GSP 51-72
OB-NBS 88-64
CRBDB-ABS 83-71

Classement

	Pts
1. GS Pétroliers	4
--. CRB Dar El-Beïda	4
3. NA Hussein-Dey	3
--. US Sétif	3
--. O. Batna	3
--. AB Skikda	3
7. IRBB Bou-Arréridj	2
--. NB Staouéli	2

TRUCS ET ASTUCES

Nettoyer une tache de sang fraîche



Pour nettoyer une tache de sang fraîche, il ne faut surtout pas laver à haute température ce qui cuierait la tache qui ne s'enlèverait plus. Le plus simple, mettre du sel dessus.

Répuilif chat

Mélangez dans un vaporisateur une cuillère de moutarde forte à deux litres d'eau. Vaporisez les plantes et endroits où vous ne voulez pas que votre chat se promène.

Micro-ondes impeccable



Afin d'avoir un micro-ondes tout propre, il suffit de mettre un bol d'eau avec quelques gouttes de citron et de faire chauffer le tout 3 minutes : la vapeur dégagée nettoie parfaitement les parois de l'appareil. Un petit coup d'éponge et voilà que cela sent bon et en plus, c'est écologique !

Exfoliant naturel

Plutôt que d'utiliser un exfoliant qui coûte une



fortune, prenez une poignée de sucre en poudre à laquelle vous ajouterez un peu d'huile pour le corps et massez-vous avec. Rincez bien... Le résultat est tout aussi bon.

L'ulcère, quelles en sont les causes ?



Photos : DR

Longtemps, on a attribué l'origine de l'ulcère à des facteurs psychosomatiques. Mais aujourd'hui, on sait que 99% des ulcères sont dus à une bactérie, *helicobacter pylori*. Cette découverte a permis de révolutionner le traitement de l'ulcère qui se focalise désormais sur l'élimination de cette bactérie. Attention cependant, l'ulcère peut trouver son origine dans la prise régulière d'aspirine ou d'anti-inflammatoires non

stéroïdiens. Ces médicaments sont dits gastro-toxiques et atténuent les mécanismes de défense naturelle de la muqueuse gastrique. Si la prise de ces médicaments peut momentanément atténuer la douleur, elle contribue à accélérer le processus de l'ulcère. Quels sont les symptômes causes ? L'ulcère est une lésion ouverte... Les symptômes sont ainsi assez douloureux.

Généralement, l'ulcère entraîne des douleurs qui prennent la forme de crampes, brûlures, torsion dans la région du creux de l'estomac et sous les côtes, à droite. Ces sensations peuvent parfois atteindre le dos. Cette douleur est généralement rythmée par les repas, apparaissant une à quatre heures après et pouvant persister jusqu'au prochain. D'autres signes peuvent également y être associés : nausées, vomissements, troubles de la digestion... La prise d'aliments calme généralement la douleur. Ces symptômes durent quelques jours puis reviennent périodiquement.



Epinards au yaourt

500 g d'épinards frais, 250 g de fromage blanc, 1 gousse d'ail, 1 pincée de cannelle, sel, poivre frais

Mettez environ deux litres d'eau dans une casserole, salez avec 20 g de sel et portez à ébullition. Pendant ce temps, lavez les épinards, ôtez les queues. Quand l'eau bout, plongez-y les épinards et laissez cuire 5 mn. Egouttez, laissez refroidir et pressez les épinards pour en extraire le maximum d'eau. Versez le yaourt dans un petit saladier ou autre récipient. Pressez l'ail et ajoutez-le. Salez, poivrez ajoutez une pincée de cannelle. Hachez grossièrement les épinards, puis mélangez-les avec le yaourt. Rectifiez l'assaisonnement, on doit sentir légèrement la cannelle (mais pas trop non plus !). Gardez au frais.



Gâteau roulé à la fraise

120 g de farine, 120 g de sucre, 4 œufs, confiture de fraises, vermicelles au chocolat blanc

Pour la génoise, battre 4 jaunes d'œufs et 120 g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Battre 4 blancs en neige. Mélanger 120g de farine et une pincée de sel avec le mélange aux œufs. Ajouter délicatement les blancs en neige. Préchauffer votre four à 180°C, thermostat 6. Sur la plaque du four, étaler une feuille de papier sulfurisé beurrée. Étaler la génoise sur la plaque. Faire cuire 12 minutes. Faire refroidir sur un torchon humide (avec le papier sulfurisé). Étaler une couche de confiture à la fraise. Rouler le gâteau délicatement. Envelopper dans du papier d'aluminium et laisser refroidir au réfrigérateur. Couper les extrémités. Décorer avec de la confiture et des vermicelles au chocolat blanc.



QUESTION Dans un régime amaigrissant, on supprime toutes les graisses ?

Faux. Il faut au contraire en maintenir une quantité minimale — l'équivalent de 10 g d'huile végétale et de 5 à 10 g de graisses lactiques — parce qu'elles apportent des acides gras essentiels et des vitamines liposolubles.

Beauté Contour des yeux

Poches sous les yeux

Le masque à la pomme de terre
Epluchez une pomme de terre crue puis râpez-la en fins morceaux. Mettez l'ensemble dans une gaze en bas de votre réfrigérateur.

Attendez que la gaze soit bien fraîche et posez-la sur les paupières pendant 10 minutes. Effet immédiat.

Pour éclaircir une peau terne et fatiguée

Faites-vous un masque au miel. Remplissez une tasse avec 3 cuillérées à soupe de miel pur et ajoutez 1 cuillérée à soupe de lait.



Mélangez bien pour obtenir une pâte homogène puis appliquez sur l'ensemble du visage pendant 10 minutes.

Le masque antiyeux gonflés

Mélangez trois cuillérées de café d'eau d'hamamélis

avec deux cuillérées à café d'argile blanche. Formez une pâte homogène, puis à l'aide d'un fin pinceau appliquez-la sur le contour des yeux. Laissez 1 centimètre juste à la racine des cils.

Les exercices abdos-fessiers



Je tonifie mes abdominaux

Le relevé de buste -Allongez-vous sur le dos et amenez les jambes vers les fesses en pliant les genoux. Posez les pieds à plat et plaquez le bas du dos (lombaires) au sol.
-Croisez les bras et posez les mains sur la

poitrine. Relevez le menton, à une largeur de main environ du buste, et regardez au plafond.
-Contractez fortement les abdominaux et, en expirant, soulevez le plus possible la tête et les épaules du sol.
-Les abdos toujours contractés, abaissez les épaules en inspirant et posez la tête sur le sol. Pour débiter : 8 fois, 2 séries.
- Le pédalo
-Allongez-vous sur le dos, lombaires plaquées au sol. Croisez les bras et posez la nuque sur les mains en tirant les coudes vers l'extérieur.
-Pliez les genoux et relevez les jambes pour former un angle à 90° avec le bassin, en tirant les orteils vers les genoux. Contractez les abdominaux et pédalez en creusant le ventre. Regardez le plafond et fixez un point précis.
-Respirez régulièrement. Allongez une jambe le plus loin possible vers l'avant (la jambe tendue doit frôler le sol) et ramenez le genou au-dessus de votre bassin. Le rythme de pédalage doit être lent et régulier. Pour débiter : 10 à 12 fois, 2 ou 3 séries.

Contre les pieds qui transpirent, essayez le talc



Des pieds qui transpirent dans de jolies chaussures, c'est l'horreur, surtout quand on les enlève ! Un bon vieux remède pas cher et qui a fait ses preuves : saupoudrez du talc sur la semelle de vos chaussures ou directement sur vos pieds.

Comme le talc a un pouvoir superabsorbant, il y a moins d'humidité, donc moins de risques d'odeurs désagréables, à condition évidemment de porter des chaussures fermées ! Autre astuce anti-odeur : déposez une pincée de bicarbonate de soude au fond de vos chaussures chaque soir (et les secouer le matin).

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

PRÉVU EN JUIN

Le Festival d'Alger du film maghrébin n'aura pas lieu



Or, deux facteurs s'opposent, selon lui, à ce changement de lieu et de date : d'abord, «la ville de Constantine n'est pas assez équipée en salles pour accueillir un festival international avec ses trois compétitions (longs, courts-métrages et documentaires)» ; de plus, les dates choisies par le ministère coïncident avec celles du Festival de Cannes, «ce qui diminue considérablement les

chances du Festival maghrébin d'attirer les réalisateurs».

M. Aït Oumeziane a donc proposé à la tutelle d'organiser l'événement comme convenu à Alger et de créer, par la suite, un Panorama du cinéma maghrébin à Constantine. Depuis janvier, les courriers du commissaire sont restés sans réponse, si ce n'est une injonction verbale de M^{me} Hankour qui lui aurait demandé d'arrêter les préparations car la ministre n'avait pas encore donné son feu vert. Mais, toujours selon le commissaire, le festival n'aura pas lieu en juin en raison des nouvelles dates fixées pour le Festival d'Oran du film arabe, tenu habituellement en décembre et fixé cette année pour le début du mois de juin. M. Aït Oumeziane déclare qu'il n'a d'autre choix que d'attendre la décision du ministère de la Culture et se dit prêt à organiser l'événement, en cas d'accord de la tutelle, en novembre 2015.

Pour rappel, le Festival d'Alger du film maghrébin, créé en 2013, s'est distingué dans le paysage cinématographique algérois par la qualité de sa programmation et les belles découvertes qu'il a occasionnées

notamment en ce qui concerne le cinéma marocain. Ce dernier a d'ailleurs raflé les trois grands prix lors de la première édition en novembre 2013 qui a consacré le long-métrage *Les chevaux de Dieu* de Nabil Ayouch, le court-métrage *Antropia* de Yacine Marco et le documentaire *La danse des hors-la-loi* de Mohammed El Aboudi tandis que le prix du meilleur scénario est revenu au film *Zéro* de Nouredine Lakhmari et que celui de la meilleure interprétation féminine a été décerné à l'actrice marocaine Jalila Tlemci pour son rôle dans *Andromane*.

D'aucuns ont d'ailleurs salué l'impartialité du jury qui n'a pas hésité à sacrer le cinéma marocain malgré ce qu'on aurait pu supposer en considérations politiques souvent présentes dans l'octroi des prix dans les festivals algériens. La deuxième édition a également surpris de nombreux cinéphiles puisqu'elle a couronné le long-métrage audacieux et tout aussi politiquement incorrect *Les terrasses* de Merzak Allouache, un réalisateur longtemps snobé par les palmarès algériens.

Sarah H.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

La chasse à courre tourne court

Par Kader Bakou

C'était supposé donner le signal de l'ouverture de «la chasse à courre». La trompe de chasse, à cor et à cri, a retenti à la cour de l'Assemblée. Cette fois, c'est une «travailleuse» qui a lancé le cri : «Sus à la bourgeoise !» Tout était prêt pour sonner l'hallali politique, une fois le bouc émissaire épuisé. Mais les vents ne soufflent pas au gré des felouques. C'est plutôt un inattendu retour de boomerang qui s'est produit. La vénerie s'est finalement révélée être une chasse à beau-coup de bruit pour rien.

Question à une «louisa» de deux douros : c'est le nouveau feuilleton de l'été ?

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

Nous apprenons de source sûre que la 3^e édition du Festival d'Alger du film maghrébin n'aura pas lieu cette année. Prévu pour le début du mois de juin, cet événement qui a enregistré un franc succès dès ses débuts semble être entré en disgrâce.

Malgré la pertinence de sa sélection et la fenêtre qu'il ouvre au public algérois sur la création cinématographique maghrébine, le Festival d'Alger du film maghrébin n'aura pas lieu cette année. Initialement programmée du 6 au 13 juin, cette manifestation institutionnalisée en 2013 se heurte aujourd'hui à une certaine hostilité du ministère de la Culture. En effet, le commissaire du Festival et ancien directeur du Centre national du cinéma algérien (CNCA), Karim Aït Oumeziane, nous apprend que la responsable des activités culturelles au niveau de la tutelle, Halima Hankour, lui avait transmis la volonté de M^{me} Nadia Labidi de transférer l'événement à Constantine du 8 au 13 mai dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe».

MUSÉE NATIONAL DE CHERCHELL

Les jeunes découvrent le moulage et la mosaïque

Un riche programme vient d'être initié par M^{me} Amerazka Hioun, la directrice du prestigieux Musée national de Cherchell, dans le cadre de la deuxième semaine du Mois du patrimoine. Ainsi, une équipe technique de ce musée national, composée d'attachés de conservation et de conservateurs, a initié une action hautement culturelle dédiée aux jeunes en bas âge et aux adolescents. Au-delà d'une visite guidée, ces jeunes ont découvert, quatre jours durant, le vocabulaire spécifique à l'archéologie et aux antiquités, l'activité du moulage, à l'instar de la copie en plâtre des fameuses têtes monumentales qui ornaient la fontaine romaine. Cependant, la découverte majeure faite par ces jeunes fut l'activité spécifique de l'atelier de mosaïque. Toute cette activité fut clôturée par le thème «Hakawati», une série de contes ludiques dirigés par les animateurs du musée, à la grande joie des tout-petits.

En marge de cette activité culturelle, on note l'activité «valise muséale», une opération itinérante lancée déjà à destination de la ville de Blida, et qui sera suivie par celles de Boufarik, de Gouraya et du Chenoua. Elle consiste à expliquer les diverses collections relatives au moulage, aux mosaïques et aux diverses collections antiques qui existent dans le musée de Cherchell. Certains visiteurs se sont enquis de la collection de la numismatique qui se trouverait, selon certaines sources, conservée au niveau du second musée existant au sein de l'antique parc Bocquet de Cherchell.

Ces mêmes visiteurs se sont étonnés que deux types de musées coexistent dans une même ville, et ayant des attributions similaires, complémentaires, voire équivalentes.

Les textes juridiques examinés concernant les prérogatives du Musée national de Cherchell, conformément au décret exécutif 07/160, fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des musées, définissent le musée comme «une

institution qui dispose de collections culturelles et/ou scientifiques revêtant un intérêt public et organisées en vue de la connaissance, de l'éducation, de la culture et de la délectation». Or, le musée du parc Bocquet ou parc à mosaïques de Cherchell, qui se trouve à la périphérie est de la ville, disposerait, selon nos sources, de collections antiques culturelles. Selon les textes régissant cette structure muséale, cette dernière est gérée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, tel que précisé par l'article 04 du décret de création de cet office, qui précise que cet organisme est «chargé de gérer et d'exploiter les biens culturels protégés... à l'exception des collections nationales se trouvant dans les musées nationaux» et précisant plus loin que cet office est ainsi «chargé d'assurer la maintenance, l'entretien et le gardiennage des biens culturels protégés».

L'ensemble de ces joyaux architecturaux antiques et historiques gagnerait à être mieux connu par les jeunes. Ce fut à ce titre que M^{me} S. Ferdi, l'ancienne conservatrice du musée de Tipasa, auteur d'un célèbre et éminent ouvrage sur les mosaïques antiques a eu le mérite d'avoir évoqué «le désintérêt culturel vis-à-vis du passé de la part de nos jeunes». A ce sujet, cette dernière s'était insurgée contre certains concepts dépassés : «Il ne faut pas croire que l'archéologie est l'apanage des nostalgiques du passé ou un domaine réservé strictement aux spécialistes.» Mais certaines voix discordantes avancèrent cependant d'autres arguments en s'interrogeant : «Est-ce que l'Etat a investi dans le sens de vulgariser une meilleure connaissance de cette portion de notre histoire ?» Et d'ajouter : «L'immense investissement consenti dans la protection des sites actuels de Cherchell, de Tipasa et de Aïn Tagourait n'a pas encore permis une restauration et un sauvetage total et définitif de ces antiquités, dont certaines restent exposées à la corrosion saline de la mer, aux intem-

péries et au rayonnement du soleil fatal sur les mosaïques.» Tout ce constat mériterait un meilleur examen de la réalité du terrain. M. Bensalah Abdelkader, archéologue spécialiste, ancien responsable de l'atelier de mosaïques de Cherchell et restaurateur de la prestigieuse fresque en mosaïques des 9 muses (9 mètres sur 5), visitée par l'ambassadeur des Etats-Unis, qui y offrit une aide de plusieurs milliers de dollars en vue de sa finalisation, a été formel quant à cette notion de protection : «On s'investit à fond dans le travail de restauration et de sauvetage de ce trésor antique en vue de le préserver des agressions marines et solaires, en y appliquant des vernis spéciaux de protection sur les fresques de mosaïques afin de contribuer à pérenniser la transmission du message culturel aux générations futures.»

A ce propos, M^{me} S. Ferdi, l'ancienne conservatrice du musée de Tipasa, avait expliqué l'engouement des jeunes pour l'histoire antique : «La présence des jeunes sur certains sites est plus élevée que sur d'autres. Ces choix s'expliquent par l'attrait et la charge émotionnelle qu'éveillent certains sites et monuments, mais aussi par l'influence d'une certaine publicité touristique. La plupart de ces jeunes visitent ces sites en groupes organisés quand la visite est officiellement programmée dans le cursus scolaire ou le circuit touristique, plus rares que les visites en famille, car les jeunes aspirent à une certaine connaissance personnelle, loin du regard des parents.» Plus loin, M^{me} S. Ferdi s'interroge : «Comment ces jeunes se comportent vis-à-vis du patrimoine archéologique ?» Elle constate avec amertume : «Un désintérêt culturel, pour ce que ces jeunes considèrent comme des pierres du passé, des choses muettes, auxquelles ils ne s'identifient pas.» Le diagnostic de cette spécialiste en archéologie à ce sujet est sévère : «Souvent, des groupes scolaires déferlent dans les lieux de visite par centaines, et pour une durée

limitée, sans choix des circuits à suivre, une liste de monuments et vestiges à voir, pré-établie par l'encadreur, par l'accompagnateur ou les parents. Cela ressemble plus à un marathon qu'à une communion avec ces sites. Les structures d'accueil quand elles existent manquent de souplesse, d'efficacité, d'audace et d'ingéniosité pour capter l'intérêt des jeunes et même alimenter leurs rêves et leur imagination.»

Le récent programme de la «valise muséale» lancé par le Musée national de Cherchell constitue d'ores et déjà un défi pour intéresser et sensibiliser les jeunes. Ainsi, le constat établi par ces spécialistes en archéologie à propos du célèbre musée à ciel ouvert de Cherchell et de Tipasa est édifiant, voire très éloquent et requiert, selon eux, un recul, notamment concernant les principaux sites et vestiges qui existent et vers lesquels des centaines, voire des milliers de touristes étrangers affluent et font de lointains déplacements pour y admirer les merveilleuses mosaïques, telle celles de *Thésée et le Minotaure*, de *la Minerve*, des *Paons*, un pavement de 4 mètres sur 4 représentant deux paons affrontés, un calice d'où s'échappent deux cephs de vigne. Quant aux mosaïques des *Poissons*, ou de *la Florale*, ce sont aussi deux œuvres antiques. Mais l'immense tableau de la mosaïque relatant le mariage de Thésée et Pelée, œuvre monumentale de 9,50 mètres sur 4,25 m, représentant deux scènes distinctes dont l'une évoque «le cortège de Thésée» et l'autre «la cérémonie du mariage», et où figure «Silène endormi et attaché par des Amours», avec des Néréides et des dieux marins, entourant une déesse assise et somptueusement vêtue, tandis qu'un centaure clôt le cortège. Autant d'histoires et d'œuvres antiques qui sont bien de chez nous, que des touristes étrangers ne demandent qu'à visiter. Œuvres, que, paradoxalement, notre jeunesse ignore probablement jusqu'à leur existence.

Houari Larbi

ACTUCULT

GALERIE AICHA-HADDAD (84, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»
THÉÂTRE RÉGIONAL DE ANNABA
Mardi 5 mai : Spectacle de Sevillanas Flamencorikos, par la danseuse de la Fondation Casa Patas, Sara Nieto et son ensemble.
CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI DE LA RADIO ALGÉRIENNE (21, B^o DES MARTYRS, ALGER)
Mercredi 6 mai : Spectacle de Sevillanas Flamencorikos, par la danseuse de la Fondation Casa Patas,

Sara Nieto et son ensemble.
INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (ALGER-CENTRE)
Mercredi 6 mai à 18h30 : Film *Chronique d'une cour de récré* de Brahim Fritah (France, comédie, 85', 2013). Avec Yanis Bahloul, Rocco Campochario, Vincent Rottiers. En présence du réalisateur. Entrée libre.
SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Jeudi 14 mai à 19h : Dans le cadre du 16^e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse : concertigit.alger@if-algerie.com
SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)
Jeudi 7 mai à 19h30 : Concert du Shluq

Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec Calogero Giallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.
GALERIE ASSELAH (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 8 mai : Exposition de peinture «Clair-obscur» de Mohammed Klimo Bakli.
MUSÉE NATIONAL DU BARDO (3, RUE FRANKLIN-ROOSEVELT, ALGER)
Jusqu'au 23 mai : Exposition «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyages des écritures».
MUSÉE NATIONAL DE L'ENLUMINURE,

DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE (PALAIS MUSTAPHA-PACHA, BASSE-CASBAH, ALGER)
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laidi.
CINÉ-CLUB DE SAÏDA À LA MAISON DE JEUNES LES FRÈRES-ABDELLI (EX-CLS)
Lundi 4 mai 2015 à 18h : Film *Azib Zamoum, une histoire de terres*, de Fatma-Zohra Zamoum (2014), docu fiction historique réalisé dans le cadre du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, avec la collaboration de l'EPTV. Débat avec Fatma-Zohra Zamoum.
CINÉMATHEQUE DE TIZI OUZOU
Mercredi 13 mai à 17h : Film *Azib Zamoum, une histoire de terres* de Fatma-Zohra Zamoum (2014), docu fiction historique réalisé dans le cadre du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, avec la collaboration de l'EPTV. Débat avec Hamid Tadjadith, Achour Sellal et Fatma-Zohra Zamoum.

Mardi 5 mai à 15h30 : Film *Azib Zamoum, une histoire de terres* de Fatma-Zohra Zamoum (2014), docu fiction historique réalisé dans le cadre du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, avec la collaboration de l'EPTV. Débat avec Fatma-Zohra Zamoum.
CINÉMATHEQUE DE TIZI OUZOU
Mercredi 13 mai à 17h : Film *Azib Zamoum, une histoire de terres* de Fatma-Zohra Zamoum (2014), docu fiction historique réalisé dans le cadre du 50^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, avec la collaboration de l'EPTV. Débat avec Hamid Tadjadith, Achour Sellal et Fatma-Zohra Zamoum.

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Dans résidence calme et clôturée à Aïn-Taya, **vends duplex 7 pièces** transformé en 6 pièces, 245 m², entrée individuelle, terrasse, cour et garage. Toutes commodités. Eau H24. Bâche à eau 7 000 litres. Chauffage central. Téléphone. Trois façades exposition plein sud. Intermédiaires et curieux s'abstenir. Tél.: 0668 01 47 43 NS

Appart. à V. F4, 100 m², El-Harrach, 50 m du métro. Tél.: 0657 15 73 03 - Prix 18 U. F139992

Ag. Express T.-Ouzou - 0554 24 82 95 - 0771 77 38 04 - Vend F3, 75 m², au centre-ville T-O, prix 780 u. nég., avec acte + F4,

114 m², 1^{er} étage, dans une petite résidence à T-O-Ville + F3, 95 m², en semi-fini, 1^{er} étage, prix : 500 u. nég. F119823/B13

Agence Carrefour - Tél.: 0664 31 87 95 - 026 18 25 51 - Vends à Tizi-Ouzou 02 F3, 3^e et 4^e étages, aux 2000-Logts + F3 RDC + F3, 6^e étage + F3, 2^e étage, tous actés et libres de suites. F119796/B13

Promotion immobilière Azur-Bleu vend logements F2 et F3 avec possibilité de crédit bancaire à Azeffoun, Tizi-Ouzou - Logement F3 grand standing à la Nouvelle-Ville de Tizi-Ouzou. - Nous contacter aux : 026 20 26 66 - 0550 60 70 63 - 0560 75 26 65 F119793/B13

LOCATIONS

Annaba - A louer immeuble récent de 4 étages, actuellement occupé par l'INSIM, situé sur le boulevard du 1^{er}-Novembre ou sont situés banques nationales et étrangères, assurances et palais des finances. Libre à partir du 1^{er} juillet. Tél.: 0771 57 83 24 NS

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS AOUICHA-CHERIF

Abattage • Elagage • Couronnement d'arbres • Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0661 61 54 17
0771 60 90 89
0550 64 31 33 N.S.

L. F2 meublé, neuf, El-Biar, Alger. Tél.: 0674 32 43 73 F139994

VILLAS

Vends carcasse à Bouzaréah, à proximité du lycée Petit-Bois, surface 590 m², 7 niveaux. Tél.: 0771 65 27 20 NS

Part. vend villa neuve, 200 m², R+1, 6 p., csdb, jardin, local, A.-Naâdja. Tél.: 0772 14 05 76 F139980

TERRAINS

Vends, à Dellys, terrain de 490 m² avec gaz et électricité, route des Jardins, en face de la pépinière. Tél.: 0551 19 99 24 NS

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends, à Tizi-Ouzou, restaurant avec matériel, en activité, 32 m², soupente, terrasse, avec acte, près de la Chambre de commerce et de l'Université. Tél.: 0555 50 25 76 F119824/B13

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles travailleuses à Alger-Centre. Tél.: 0668 85 28 12 F143765/B4

PROSPECTIONS

Cherche location local 200 m², pour atelier, Hamiz, Dar-El-Beïda, Zéralda, environs. Tél.: 0557 72 44 36 F139998

CARNET

FÉLICITATIONS

Nous, membres de l'Académie sportive Tala-Khellil, commune de Beni-Douala (ASTK), félicitons le Mouloudia Olympique Béjaïa (MOB)

pour son sacre en finale de la Coupe d'Algérie. Le président : Kamel Marek. F119827/B13

ANNIVERSAIRES

7 ans, princesse Karen

A ma fille adorée. Quand tu es venue au monde, tu as donné à ma vie un goût de miel.

De mes jours et mes nuits, tu en as fait un arc-en-ciel, tu es ma vie, mon soleil et ma plus belle richesse. Aujourd'hui sera formidable. Tu souffleras tes 7 bougies.

On te souhaite nos bons vœux. Ta maman Nacéra, ton papa Mohamed, ta grand-mère Ghanima, khalis Hamou, ta maman Phatiha, tata Nacéra, Djila, Zaïna ainsi que toute ta belle-famille qui t'aime beaucoup. Joyeux anniversaire. F119826/B13

NECROLOGIE

DÉCÈS

Suite à une longue maladie, les familles Boulahbal et Zakhrouf d'Alger et de Toulon vous font part du décès de leur sœur et mère

M^{me} Zakhrouf née Boulahbal Houria survenu le 1^{er} mai 2015 à Toulon.

PENSÉES

Le 26 mars 2015, notre cher et regretté Aït Ahmed Ouali Mokrane nous a quittés à jamais pour un monde meilleur.

Ta disparition nous a bouleversés. En ce 40^e jour, tous les citoyens du village Takaâts, commune de Tizi-Rached, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.

Repose en paix. Nous ne t'oublierons jamais. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Boudjemâa Azedine. F119813/B13

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Unique ! Tablet 8", toutes options, 6 999 DA. - SOLI, 16, rue H-B-Bouali, Alger. F139877

Restaurant à Alger cherche serveuses, serveurs. Tél.: 0554 62 86 45 NS

RÉPARATION

machines à laver, réfrigérateurs, climatiseurs, à domicile. Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36 NS

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

- Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats
- Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

OFFRES D'EMPLOI

Hôtel à Alger cherche un directeur d'hôtel, gérant discothèque, chef de réception, maître d'hôtel, chef-barman, barmane fille, magasinier, réceptionniste, agent technique, femme de chambre. Fax : 023 20 12 28 - Tél.: 023 20 11 57 F139996

Restaurant cherche plongeuse. Tél.: 0661 63 23 74 F139995

Cherche femme de ménage, sérieuse, à Draria, Oued-Tarfa. - 0552 41 77 58 F139994

Importante briqueterie installée à Tizi-Ouzou recrute dans l'immédiat : 5 techniciens en électronique, 5 techniciens en électromécanique, 3 caristes, 2 soudeurs qualifiés. - Avantages : rémunération

motivante. - Possibilité d'hébergement. - Adressez votre CV à l'adresse e-mail suivante : bia.algerie@yahoo.fr - Zone industrielle Tala-Athmane, Tizi-Ouzou - Tél.: 0560 192 712 - 0560 192 812 F119812/B13

SOIR DE LA FORMATION

ECOIN, agréée par l'Etat, vous forme en : arts graphiques, montage vidéo, conception site web, maintenance PC + smartphones, réparation tablettes, vidéosurveillance + sys. d'alarme. - www.ecoin-dz.com - 0662 022 418 / 0556 630 533 / 021 71 13 61 / 021 74 44 06 / 021 71 86 56 F139931

Le Soir D'ALGERIE

Édité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE : DIRECTION- RÉDACTION : Fax : 021 67.06.76
ADMINISTRATION : Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar Place du 1^{er}-Mai - Alger - Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTE BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH Djamel SAÏFI Fouad BOUGHANEM Zoubir M. SOUSSI Mohamed BEDERINA GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fouad BOUGHANEM DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nacer BELHADJOUJJA P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75
BUREAUX REGIONAUX : BOUMERDES «Résidence Badi», bt 3, 2^e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville Tél./fax : (024) 79 40 72 Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr ANNABA 19, rue du CNRA (Cours de la Révolution) Tél. : 038 86.54.22 Fax : 038 86.61.76 Télèx : 81095 BLIDA 103, Avenue Ben-Boulaïd Blida Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex. rue petit), Constantine Tél. : 031 92.34.23 Fax : 031 92.34.22 ORAN 3, rue Kerras Aoued. Tél. : 041 33.23.95 SÉTIF Rue du Fida, centre commercial Zedoui 1^{er} étage, Sétif. Tél. : 036 82 11 11

TIZI-OUZOU
Bt Bleu, cage C (à côté de la CNEP) 2^e étage, gauche Tél./Fax : 026 12 87 04 Tél. : 026 12 87 01

MASCARA
Rue Senouci Habib

Maison de la presse. Tél.Fax : 045 80.28.43

TLEMCEM
Cité R'hiba Bt n°2 RDC. Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82

BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1. 3^e étage - Tél. : 026 94 29 19 E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000 Tél. : 034 21.14.51 Fax : 034 21.18.60

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

2, rue Cherifi Mohamed (près du cinéma Vox) Tél./Fax : (035) 68-10-52 IMPRESSION Centre : S.I.A Alger Est : S.I.E Constantine Ouest : S.I.O Oran DIFFUSION Est : Sodi-Presse Centre : Le Soir Ouest : MPS Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne : «Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiters du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

L'ombre de Saddam Hussein plane toujours sur l'Irak

Douze ans après sa chute, le régime de Saddam Hussein continue à hanter l'Irak comme l'a illustré le choc provoqué par les rumeurs sur la mort d'Ezzat Ibrahim al-Douri, l'ancien numéro deux qui a apporté son soutien aux djihadistes.

Les cris hostiles de «Mort aux Baassistes» ont accompagné le transport du corps présumé de Douri lorsqu'il a été remis aux autorités le 20 avril.

Bagdad n'a pas encore confirmé le décès de cet homme, parmi les plus recherchés du pays, qui aurait été tué dans les combats dans la région de Tikrit (nord) entre les forces gouvernementales et les djihadistes du groupe Etat islamique. Sa mort n'a pas été confirmée par les autorités.

Son décès ne serait «pas moins important» que l'exécution en 2006 de Saddam Hussein, a jugé Jassem al-Jazairi, un responsable de la Brigade Hezbollah, groupe paramilitaire chiite soutenu par l'Iran qui a remis le corps au gouvernement.

Mais le «Baas est toujours là et ce serait une erreur de penser que le parti et les Baassites ont disparu», prévient Ihsane al-Chammari, professeur de Sciences politiques à l'Université de Bagdad.

Baassistes toujours «actifs»

Car «si des symboles comme Saddam ou Ezzat al-Douri ont disparu, de nombreux dirigeants sont toujours actifs et essaient de renverser le système politique démocratique en Irak», selon lui.

Le Baas a dominé l'Irak depuis le coup d'Etat de 1968 jusqu'à l'intervention militaire américaine de 2003 qui a mis fin au régime de Saddam



Ezzat Ibrahim al-Douri.

Hussein. Les Baassistes ont ensuite joué un rôle clé dans l'insurrection contre les Américains avant de se rapprocher de l'EI.

Selon des documents obtenus par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, un ex-officier de Saddam Hussein a ainsi été le «plus important stratège» ayant planifié l'expansion de l'EI en Syrie et son retour en Irak l'an dernier.

Selon M. Chammari, ces documents ont convaincu en Irak sur le fait que l'EI n'était qu'une façade pour les Baassistes qui tentent de récupérer le pouvoir.

Dans sa dernière vidéo mise en ligne en juillet 2014, Douri avait qualifié de «héros» les djihadistes qui se sont emparés à partir de juin 2014 de larges pans de l'Irak avec le soutien de certains caciques de l'ancien régime.

Recherché depuis 2003, Douri était étroitement lié à l'armée des hommes de la Naqshbandiyya (JRTN), qui compte un nombre important de combattants au sein de l'insurrection.

Dès son arrivée en Irak, le «pro-consul» américain Paul Bremer avait

signé en mai 2003 le décret sur la «débaassification» de la société et le démantèlement de l'armée. Des centaines de milliers de soldats et d'officiers aguerris ont ainsi été limogés au motif qu'ils avaient servi dans l'armée de Saddam Hussein.

Les détracteurs de la débaassification estiment qu'elle tendait à être utilisée systématiquement contre la minorité sunnite, dont Saddam Hussein était issu.

«Exclu de tout»

Autrefois général de l'armée sous Saddam Hussein, Abou Moutlak est devenu chauffeur de taxi pour pouvoir subvenir aux besoins de sa

famille. Il explique que l'amertume a poussé beaucoup de ses ex-collectifs à combattre le pouvoir.

«Comment voulez-vous que je participe à la construction d'un nouveau système politique qui m'a exclu et m'a tout volé ?», s'interroge-t-il.

Même un lien ténu avec l'ancien régime peut faire vaciller une carrière.

Comme celle de Rafid Jabouri, porte-parole du Premier ministre Haider al-Abadi, contraint de démissionner en avril après la diffusion sur internet d'une vidéo le montrant interpréter il y a plus de 15 ans une chanson glorifiant Saddam Hussein.

L'évocation de l'ancien dictateur hante toujours certains Irakiens ayant souffert des brutalités de son régime. «A chaque fois que j'entends le nom de Saddam à la télévision ou la radio, je me mets à trembler, non pas de peur mais de haine», témoigne Aras Abed, un Kurde ayant perdu 12 membres de sa famille dans l'attaque chimique de Halabja en 1988.

Mais d'autres cultivent la nostalgie de l'ancien régime, considérant que le pouvoir actuel est inefficace, surtout pour lutter contre la violence endémique. «Mon cœur bat plus fort lorsque je vois la photo de Saddam Hussein», confie Abou Mahmoud, un ancien cadre du Baas, qui aimerait bien «lancer sa chaussure» à la figure des dirigeants actuels.

«Kiosque arabe» à l'infirmierie

Une nouvelle opération chirurgicale, entraînant une immobilisation quasi totale de ma main droite, me contraint à faire faux bond à mes lecteurs, ce lundi. Je m'excuse vivement pour ce contretemps, et je promets d'être de retour, dès la semaine prochaine.

Ahmed Halli

Le Soir sur Internet : <http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



Et si tout ça s'arrêtait, que ferions-nous, mon Dieu ?

Au fait ! Comment s'appelle l'intervention française en Centrafrique ?

Pédo-Sangaris !

Un procès qui touche à sa fin, celui de l'autoroute Est-Ouest. Un autre qui s'ouvre aujourd'hui, celui de l'affaire dite «Khalifa Bank». Une banque qui chevauche une autoroute ! Que serait notre vie sans procès, hein, je vous le demande ? Heureusement que les services d'animation et d'activité ludiques rattachés au Palais s'emploient à meubler notre ennui mortel avec tous ces procès. Cet enchaînement d'affaires jugées, c'est bon pour notre moral, c'est bon pour combattre notre stress et c'est surtout excellent pour nos zygomatiques. Un homme qui rit, c'est déjà une baisse de son taux de triglycérides notable, donc la diminution certaine des risques cardiovasculaires qu'il encourt à cause des excès de graisse et de spleen accumulés. Alors, rions ! Rions ! Rions ! Il y a motif à rire puisque les affaires se succèdent à un rythme «festivalier». Ailleurs, partout dans le monde va s'ouvrir la saison des festivals d'été. Ici s'est déjà ouverte celle des procès de la saison judiciaire prêt-à-porter Printemps-Été. Avec des constantes à la mesure du talent et du génie des grands couturiers qui grenouillent dans les ateliers du Palais : au procès Khalifa Bank, comme au procès de l'autoroute Est-Ouest et comme lors de tous les

autres «retentissants» procès que l'on nous a servis, des noms de peintures, de ministres vont être criés à satiété, lancés à la volée dans les prétoires, mais jamais concernés, pas du tout inquiétés. On peut s'en étonner. Les étrangers s'en étonnent. Nous, non ! Ça fait partie de notre patrimoine. N'oublions pas qu'un pan important de nos traditions de communication vient du «Berrah» et de son dérivatif naturel, le «Teb'rih». Amis touristes qui visiterez notre beau pays, appréciez à sa juste valeur la capacité que nous avons ici, soudain, sans raison apparente, sans avertir vraiment de nous mettre en transe en gueulant de toutes nos gorges des noms et prénoms de personnalités localement célèbres. Le spectacle vaut le déplacement. Mais il a beau être unique et captivant, ce spectacle n'arrive cependant pas à masquer ma crainte. Demain, ce régime finissant va enfin finir d'en finir. Comme le prédit mon ami Saïd, la vie va redevenir normale, c'est-à-dire non jalonnée de scandales interminables. Comment allons-nous faire sans procès ? A quoi allons-nous occuper nos si longues journées sans juges, sans demi-sel, sans fusibles et sans stars citées à la crie. Rien qu'à cette perspective mortelle, je m'ennuie déjà et mes triglycérides s'affolent à nouveau. Et je ne trouve d'autre palliatif à ma peur panique que de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.